

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Mai-juin 2020

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Sur le territoire de Lot-et-Garonne

ESS Économie
Sociale
et Solidaire

+ de 200 ans d'histoire et d'innovation

Une économie d'avance

Sommaire

Sommaire	2
Avant-Propos	3
1. La CRESS Nouvelle-Aquitaine	3
2. La méthode	5
Un diagnostic partagé	5
Un questionnaire	5
Un temps d'intelligence collective	7
Une sensibilisation des élu·es	8
3. L'économie sociale et solidaire	9
Eléments de définition	9
Les plus-values de l'ESS	9
L'économie sociale et solidaire en France	11
L'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Aquitaine	12
Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine	13
Poids des salariés de l'ESS par département	14
4. L'ESS sur le département du Lot et Garonne	15
Répartition des établissements employeurs de l'ESS selon leur statut juridique	16
Répartition des établissements employeurs de ESS par secteurs d'activité	17
Répartition des établissements employeurs de ESS par taille	17
L'ESS sur les EPCI du Lot et Garonne	18
Répartition géographique des structures de l'ESS du Lot-et-Garonne	19
Contexte socio-économique global	20
Evolution de l'ESS sur le territoire	22
Les secteurs d'activité de l'ESS	22
Répartition des structures et effectifs de l'ESS par secteurs d'activité	22
Activités créatives, artistiques et de spectacle	23
Comparatifs avec d'autres territoires	33
Comparatifs avec les départements 79, 81 et 41	33
Poids des établissements employeurs de l'ESS dans l'Économie	34
Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie	34
Poids des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur privé	34
Éléments de qualification du territoire	36
Perception de l'ESS par les acteurs du territoire	36
5. Impact de la crise du COVID 19 sur les structures de l'ESS en Lot et Garonne	39
Eléments d'analyse quantitative	39
Sur le global (consolidation de données fournies par les principaux réseaux de l'ESS)	39

Mouvement Associatif, URSCOP, INAE etc.) _____	39
Résultat enquête du secteur associatif (Enquête réalisée par le Mouvement Associatif)	40
Résultats enquête CRESS NA _____	41
Résultats de l'enquête en Lot et Garonne _____	43
Les besoins et enjeux identifiés par les têtes de réseaux de l'ESS _____	46
Renforcer les mesures d'urgence collective _____	46
Éléments pour un plan de relance en faveur d'une transition économique, sociale, écologique et culturelle _____	46
Les besoins et enjeux identifiés par les structures de l'ESS du Lot et Garonne _____	47
Une concordance avec les besoins et enjeux régionaux _____	47
Des besoins spécifiques ou accentués au niveau départemental _____	48
Des pistes de réponse et de structuration _____	49
6. Potentiel pour le territoire (analyse et perspectives) _____	50
L'Agriculture et l'alimentation durable _____	51
La mobilité _____	53
Le lien social et les solidarités territoriales _____	55
L'emploi (inclusion, formation, travailler autrement,..) _____	56
Un tourisme plus durable développé par l'ESS _____	58
La mise en réseau et la coopération d'acteur·trices _____	59
7. Les autres perspectives de développement : _____	61
Conclusion _____	62
Les besoins spécifiques urgents _____	62
Des besoins à moyen terme basé sur les enjeux suivants et que le travail réalisé en phase 2 de ce diagnostic doit permettre de préciser _____	63

Liste des sigles

- AFEV** : Association de la Fondation Étudiante pour la Ville
- AMAP** : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- AMI** : Appel à manifestation d'intérêt
- BTP** : Bâtiment travaux public
- CA** : Communauté d'agglomération
- CAE** : Coopérative d'activité et d'emploi
- CAF** : Caisse d'allocations familiales
- CC** : Communauté de communes
- CCI** : Chambre de commerce et de l'industrie
- DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- CHU** : Centre hospitalier universitaire
- CLAP** : Connaissance locale de l'appareil productif
- CNCRESS** : Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire
- CPIE** : Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement
- CRESS** : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CSP** : Catégorie socioprofessionnelle
- CUMA** : Coopérative d'utilisation de matériel agricole
- DIRECCTE** : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi
- DLA** : Dispositif local d'accompagnement
- EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- ESS** : Économie et sociale et solidaire
- ESUS** : Entreprise solidaire d'utilité sociale
- ETP** : Équivalent temps plein
- HESS** : Hors économie sociale et solidaire
- IAE** : Insertion par l'activité économique

INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

MAM : Maison d'assistantes maternelles

MSA : Mutualité sociale agricole

NAF : Nomenclature des activités françaises

NCA : Non classé ailleurs

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

PTCE : Pôle territorial de coopération économique

QPV : Quartier prioritaire de la ville

RNA : Répertoire national des associations

RP : Recensement de la population

RTES : Réseau des collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCOP : Société coopérative et participative

SIRENE : Système d'identification du répertoire des entreprises

TEE : Transition écologique et énergétique

ZAE : Zone d'activité économique

Avant-Propos

La Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Nouvelle-Aquitaine (CRESS) a développé une méthodologie et une expertise dans la conduite de diagnostics territoriaux. Ces derniers reposent sur un travail d'analyse et de synthèse qui s'appuie sur le traitement de données quantitatives, complété par une consultation des acteurs·trices de terrain.

Les objectifs des diagnostics sont multiples : mettre en évidence le poids et les spécificités de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), dégager les enjeux, les besoins, les leviers et les grandes orientations susceptibles d'encourager son développement, repérer et valoriser les initiatives innovantes et consolider l'identité de l'ESS sur un territoire. Les diagnostics accompagnent les collectivités dans l'élaboration de leur plan d'actions en faveur de l'ESS.

A la demande du Département du Lot-et-Garonne, une démarche de diagnostic territorial a été engagée sous la forme d'un « diagnostic flash » réalisé de manière exceptionnelle sur un mois (au lieu de 11 à 12 mois), avec un temps collectif qui a permis d'alimenter les préconisations de pistes d'actions et d'identifier des pistes de soutien aux entreprises de l'ESS impactées par la crise liée au Covid-19.

1. La CRESS Nouvelle-Aquitaine

La CRESS Nouvelle-Aquitaine est une association représentative et transversale réunissant les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire : mutuelles, associations, coopératives, fondations, sociétés commerciales de l'ESS et syndicats d'employeurs de l'économie sociale de l'ensemble du territoire régional.

LA CRESS, UN PROJET COMMUN POUR FAIRE VIVRE L'ESS EN NOUVELLE-AQUITAINE

Par son caractère transversal et dans le respect du principe de subsidiarité, la CRESS favorise le dialogue démocratique et la coopération entre les dynamiques et structures de l'ESS et les personnes qui les composent. Elle les promeut auprès des autres acteur·trices du territoire : collectivités publiques, entreprises de l'économie conventionnelle, citoyens, syndicats, écoles et universités.

À côté des grands mouvements de représentation de chacune de ses composantes la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire est le premier échelon de l'organisation territoriale des organisations se réclamant de l'ESS. La CRESS axe ses actions autour des missions suivantes :

- La CRESS Nouvelle-Aquitaine est l'Assemblée régionale de tous les acteur·trices de l'ESS
Elle construit un plaidoyer et assure une représentation politique auprès des collectivités territoriales, des acteurs publics et privés en Nouvelle-Aquitaine
Elle valorise l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, s'appuie sur les acteurs de l'ESS, leurs expériences et leurs expertises
Elle veille à la pluralité des expériences, des dynamiques, à la diversité des dispositifs d'appui et de leurs portages
En s'appuyant sur ses membres, elle consolide ses moyens d'action en matière d'animation territoriale et thématique, de transfert et de valorisation, y compris à l'international

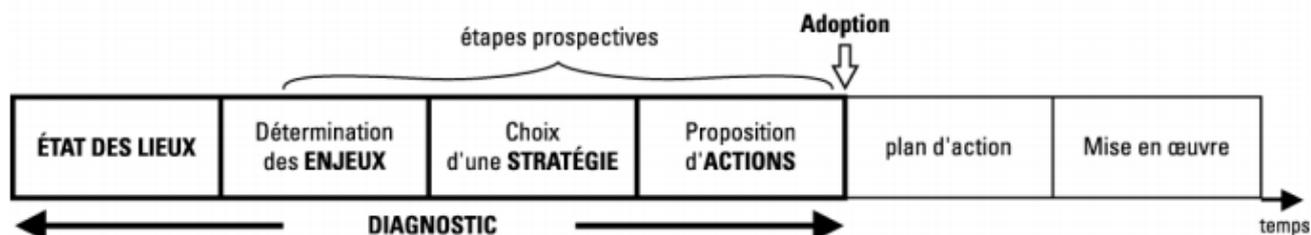
- La CRESS soutient les actions en matière d'observation du territoire, de diagnostic et d'analyse des dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire. Elle favorise une économie de la coopération
- La CRESS développe la culture de la transformation sociale et de la coopération, et la capacité des acteur-trices de l'ESS à coopérer pour répondre aux défis sociétaux et territoriaux
 - Elle mutualise et transfère les connaissances et les expertises
 - Elle sensibilise et diffuse les valeurs et principes de l'ESS
 - Elle vise à renforcer les financements au bénéfice des acteurs de l'ESS
- La CRESS renforce l'exemplarité de l'ESS et sa capacité à porter de nouveaux droits et devoirs
 - Elle identifie de nouveaux droits pour les salariés et acteurs de l'ESS
 - Elle engage la responsabilité sociétale des organisations de l'ESS
 - Elle accompagne les acteurs de l'ESS à renforcer leur contribution sociétale
- La CRESS engage la transition sociale et solidaire de l'économie régionale à travers ses membres
 - Elle incite à l'innovation et favorise des démarches d'expérimentation avec les acteur-trices de l'économie conventionnelle
 - Elle pilote, coordonne et appuie les démarches des entreprises de Nouvelle-Aquitaine en transformation
 - Elle mobilise et accompagne les collectivités dans les processus de transition

En dehors de ces missions, la CRESS Nouvelle-Aquitaine a également vocation à apporter un soutien à ses adhérent-es en valorisant leurs initiatives et en soutenant leur activité, à animer des réflexions et des actions collectives autour d'enjeux sectoriels et transversaux, à travers des commissions et des groupes de travail.

2. La méthode

UN DIAGNOSTIC PARTAGE

Les différentes phases du diagnostic de territoire



Un diagnostic de territoire est entendu comme étant un « dispositif contextualisé de portée à connaissance des ressources territoriales en vue de la construction d'un projet de territoire¹ ». Il est composé de plusieurs phases² : Le diagnostic de territoire partagé est réalisé avec les acteur-trices du territoire qui sont concerné-es par le projet (élu, acteurs structures de l'aménagement du territoire et acteurs structures de l'ESS). Il permet de « dégager les composantes et problèmes principaux, les attentes et les besoins des populations [...] le repérage et la compréhension des dynamiques et enjeux territoriaux³ ».

Les acteur-rices donnent leurs avis, exposent leurs visions du territoire et de l'ESS, mais sont aussi invités à participer à des temps de concertation pour partager leurs visions et entendre celles des autres. Cela permet de construire un langage commun ou une vision commune autour d'un même projet de territoire. C'est ce qui constitue l'essence même du diagnostic partagé. Ce dernier devient alors un « moyen de rapprocher les acteurs dans une démarche fondatrice de production de connaissance sociale sur leur réalité ».

Le diagnostic favorise l'implication des acteurs qui participent à des dynamiques inter-partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles. L'animation réalisée autour du diagnostic a donc pour vocation de poser les bases d'une coopération.

UN QUESTIONNAIRE

En complément de temps d'intelligence collective, le diagnostic s'appuie sur un questionnaire

¹ Roux E., Lajarge R., Esterni M., 2005, « Un diagnostic pour re-connaître et territorialiser ? Contribution à la construction d'un projet de Parc naturel régional dans les Baronnies (Drôme, Hautes-Alpes) », in Lardon S., Piveteau V., Lelli L. (dir), Le diagnostic des territoires, Geocarrefour, Vol. 80, p. 131-143.

² Lardon S. et Piveteau V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », in Lardon S., Piveteau V., Lelli L. (dir), Le diagnostic des territoires, Geocarrefour, Vol. 80, p.75-90.

³ Hommage C., 2007, « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne », in Les sciences de l'éducation-Pour l'Ere nouvelle, Vol. 40, p. 79-95.

adressé à une base de données de **339 contacts** et qui a également été relayé par les services du département (exemple : mise en ligne du questionnaire sur le site <https://lecoindesassos.lotetgaronne.fr>) et par les acteurs eux-mêmes.

Ce questionnaire avait pour objectif de récolter des informations sur les catégories suivantes :

- Identification des structures (secteur d'activité, territoire d'intervention, effectifs salarié-es et bénévoles, projet de développement)
- Repérage des dynamiques territoriales
- Repérage des coopérations existantes
- Expression de besoins sociaux-économiques non satisfaits
- Qualification de la typologie des partenariats des structures de l'ESS sur le département
- Identification des problématiques, besoins et enjeux de développement liés à la crise sanitaire
- Identification d'initiatives remarquables sur le département

Nous avons obtenu 51 réponses à ce questionnaire (soit un taux de retour de 15%), dont 42 étaient des structures de l'ESS et 8 des collectivités.

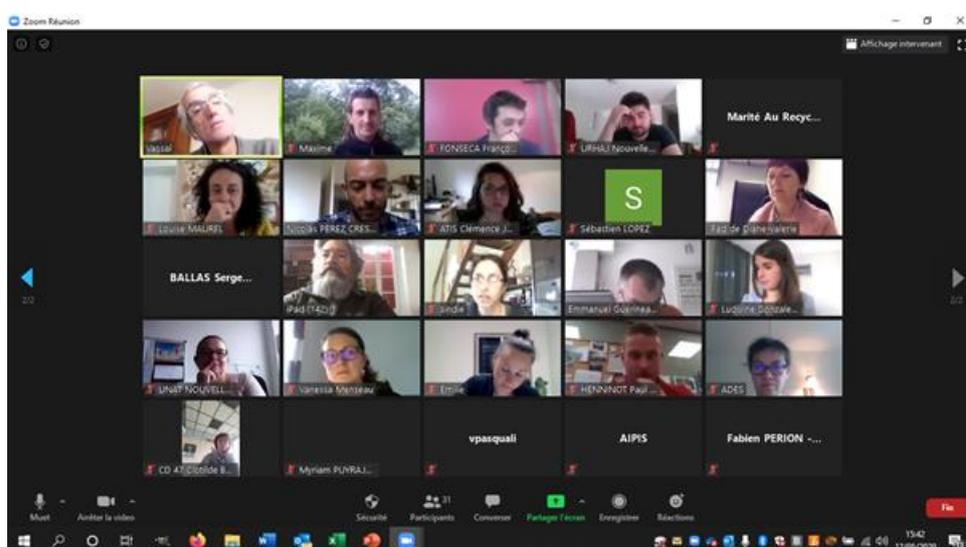
UN TEMPS D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Un temps de concertation a été organisé le 12 mai 2020.

Ce temps a permis de rassembler un panel d'acteur-trices de l'ESS du Lot-et-Garonne et les services du département afin de s'exprimer sur leur perception de l'ESS sur le territoire.

39 participant-e s représentant 14 structures différentes représentatives de toutes les familles de l'ESS ont participé à cet atelier

La rencontre avait pour objectif de permettre aux participant-es de donner leur avis sur les freins et leviers de développement de l'ESS et d'exposer leur vision du territoire. Un temps de co-écriture a permis d'identifier des axes forts d'actions à mener pour soutenir l'ESS comme une forme de développement économique durable.



(Crédits photo : CRESS Nouvelle-Aquitaine)

Une sensibilisation des élu·es

En parallèle de la réalisation du diagnostic, la CRESS Nouvelle-Aquitaine organisera un temps de sensibilisation des élu·es du département lors de la phase 2 du travail mené avec le Département (temps fort prévu fin septembre 2020). Le portage politique des élu·es est fondamental pour valoriser ces structures qui allient leurs activités économiques avec des finalités d'intérêt général ou collective.

3. L'économie sociale et solidaire

ELEMENTS DE DEFINITION

L'Économie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre, regroupant des organisations et des entreprises prônant une économie non conventionnelle, basée sur des valeurs et un mode de gouvernance et des pratiques financières spécifiques (non lucrativité, excédents réinvestis dans l'entreprise).

Plusieurs principes les regroupent :

Le périmètre de l'économie sociale et solidaire est défini par la loi n° 2014-856 comme suit : « L'ESS regroupe des acteurs économiques de droit privé qui s'organisent collectivement pour répondre à des besoins sociaux identifiés, et qui peuvent être complémentaires de l'action publique ».

L'ESS regroupe 4 familles statutaires historiques, à savoir : les **associations**, les **coopératives**, les **mutuelles** et les **fondations**.

La Loi a prévu l'intégration des **entreprises sociales** au périmètre de l'ESS, qui peuvent compléter leur démarche par l'obtention d'un agrément ESUS (Entreprises solidaires d'utilité sociale). Elles sont tenues de respecter les principes suivants :

- Une finalité sociétale, sociale ou environnementale.
- Des principes de gestion spécifiques, comme le fait que la lucrativité soit limitée.
- Une gouvernance démocratique ou participative

La Loi appuie également sur les outils que propose l'ESS en soutien au développement local durable :

- Le soutien au développement des pôles de coopération économiques (PTCE) pour créer des emplois locaux non délocalisables
- La reconnaissance des territoires et leurs actions en faveur de l'ESS ;
- La reconnaissance des dimensions locales et sociales du commerce équitable ;
- La reconnaissance des monnaies locales (ou solidaires)
- Une meilleure utilisation de la commande publique en faveur de l'emploi avec les schémas d'achats publics socialement responsables
- Le développement de l'emploi privé au service de l'intérêt général avec les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ;

LES PLUS-VALUES DE L'ESS

L'ESS est un moteur essentiel de **création d'emplois et d'activités**. Elle témoigne d'une autre façon d'entreprendre, fondée sur un mode de gouvernance collectif et démocratique. En conciliant **l'intérêt collectif et les activités économiques**, elle contribue à un développement local, durable et solidaire.

Les acteurs de l'ESS se fédèrent pour construire des projets socialement innovants en réponses aux besoins de leurs membres (salarié-es, habitant-es, collectivités, usagers) et des territoires.

Leurs actions interviennent en complément de celles menées par les collectivités.

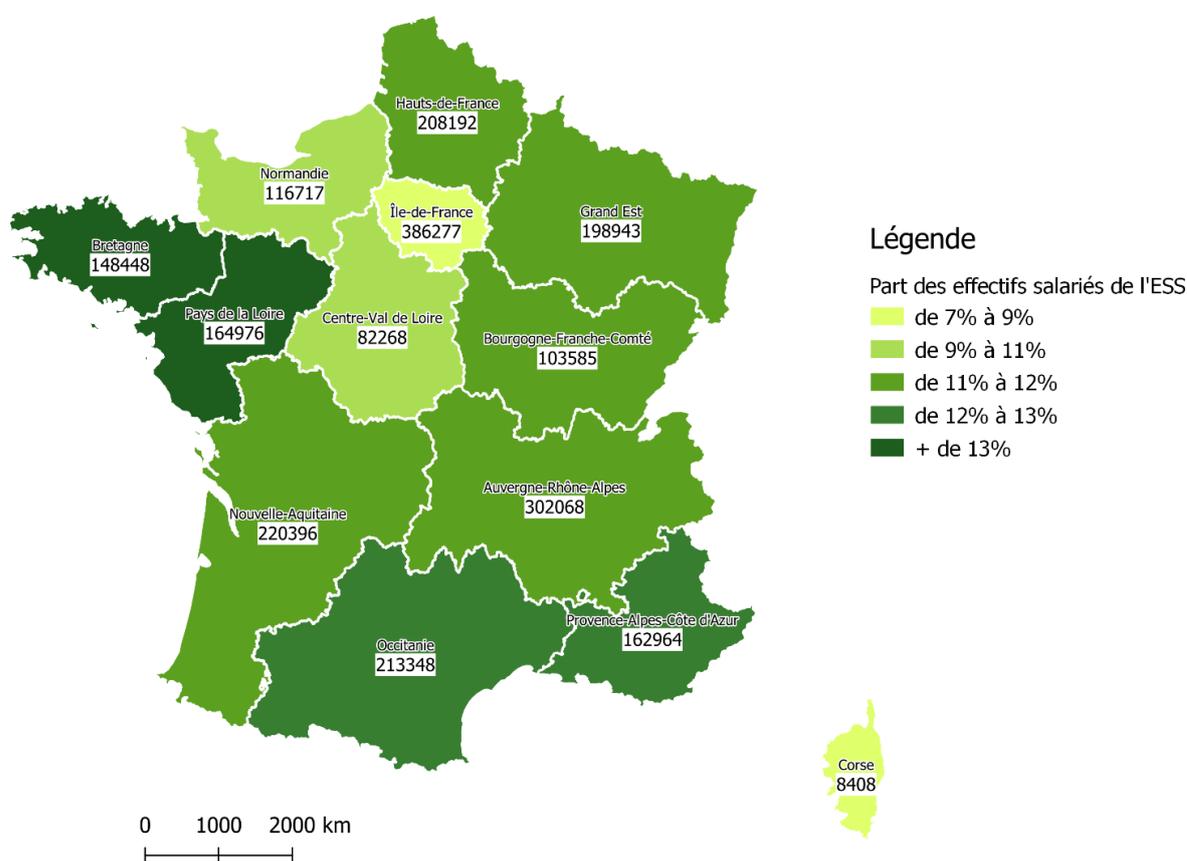
L'ESS représente une autre forme d'économie, audacieuse et novatrice qui vise la transformation sociale. Elle a amplement fait ses preuves en investissant de multiples problématiques, aussi variées que : l'emploi, la précarité énergétique, l'exclusion sociale, la santé, le vieillissement, la mobilité, les services de proximité, les circuits courts, le logement, etc.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN FRANCE

En France, l'économie sociale et solidaire représente 10,5% de l'emploi avec plus de 2 380 000 salariés répartis parmi plus de 222 300 établissements employeurs. (Source : INSEE CLAP 2015)



➤ Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie par région



(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

« Entre 2008 et 2014, le nombre d'établissements de l'ESS a augmenté et **le nombre de salariés de l'ESS est en hausse de 2008 à 2014 avec une croissance annuelle moyenne de 0,7% alors que le reste de l'emploi est en baisse (en moyenne -0,2%).** »⁴

⁴ Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire – Édition 2017 - CNCRESS

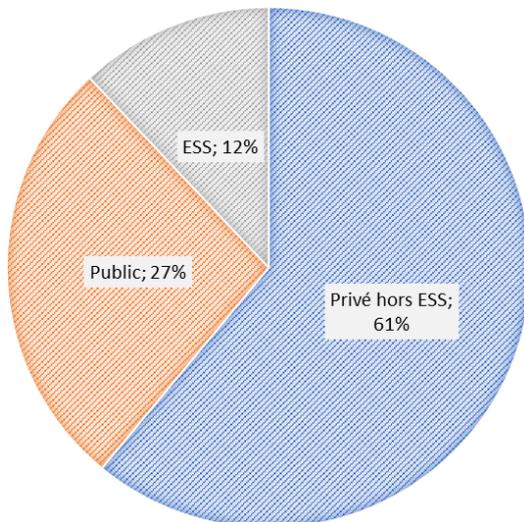
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN NOUVELLE-AQUITAINE

En Nouvelle-Aquitaine, l'économie sociale et solidaire représente 12% de l'emploi avec plus de 223 000 salariés répartis parmi plus de 22 500 établissements employeurs. (Source : INSEE CLAP 2015)



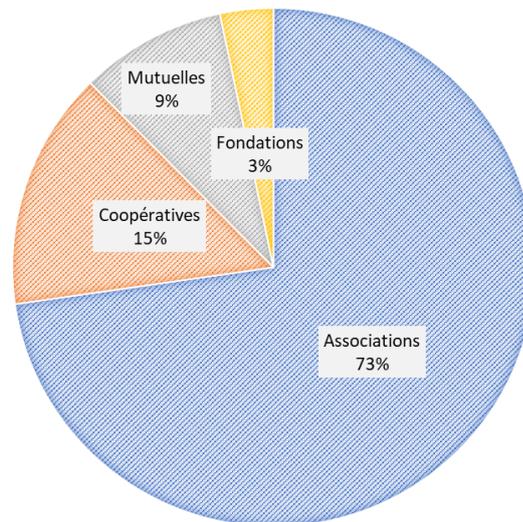
Répartition des salariés de
salariés

Nouvelle-Aquitaine



Répartition des

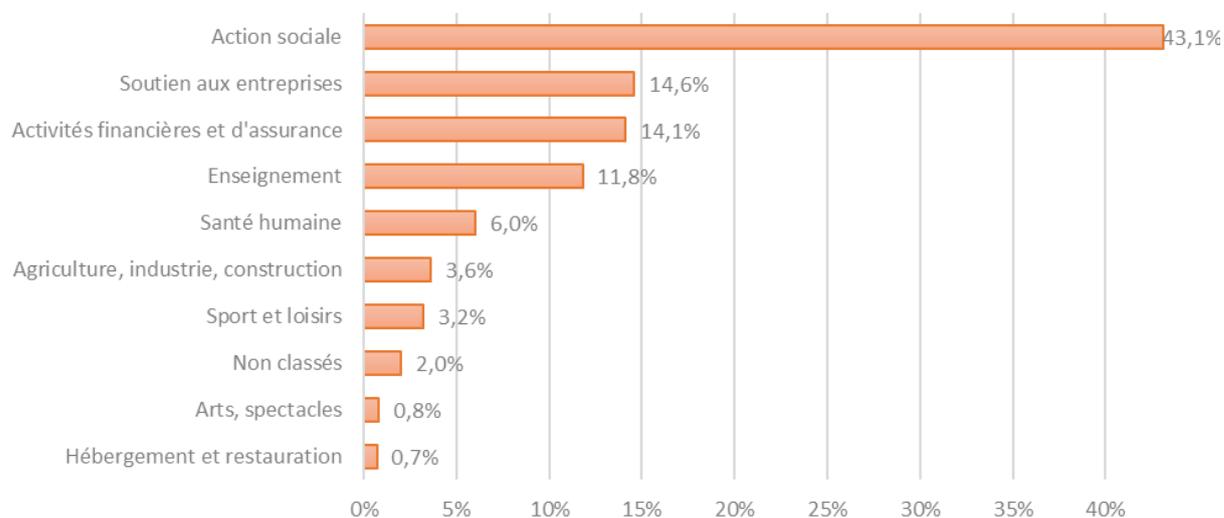
de l'ESS par statut d'établissement



(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

La grande majorité des salariés de l'ESS est embauchée au sein d'associations (environ 73%), 15% dans des coopératives et 9% par des mutuelles.

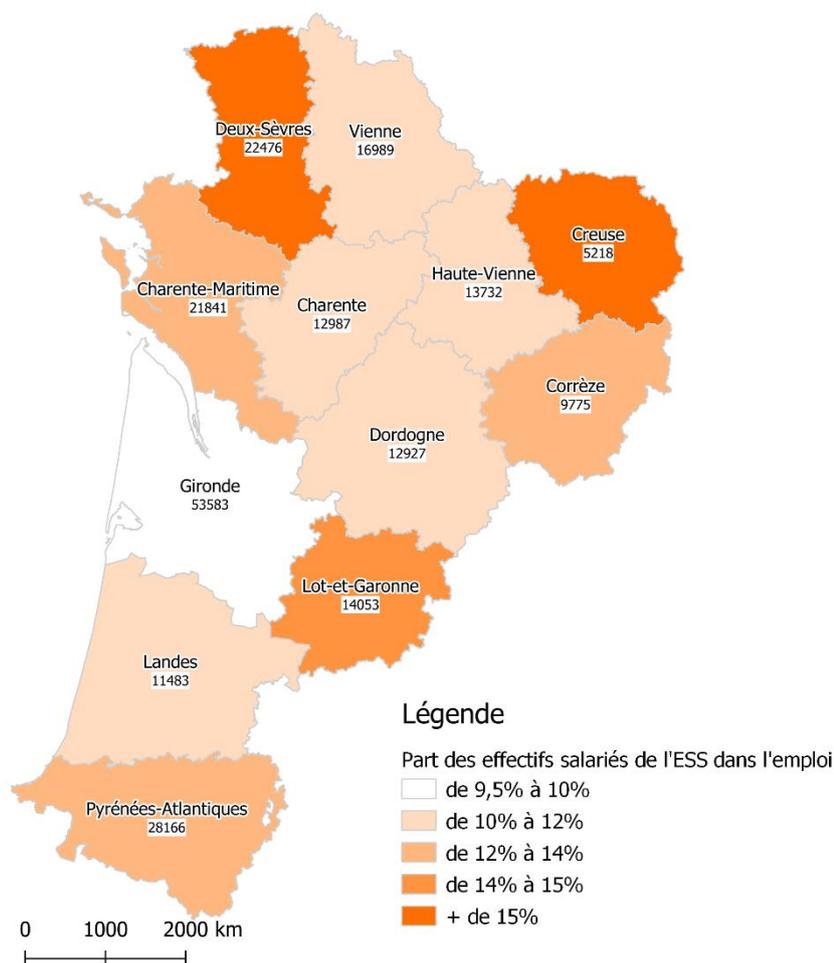
Répartition des salariés de l'ESS par secteur d'activité en Nouvelle-Aquitaine



(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

Presque la moitié des salariés de l'ESS l'est dans le domaine de l'action sociale (43%). Les trois principaux secteurs sont le soutien aux entreprises, les activités financières et d'assurance ainsi que l'enseignement.

Poids des salariés de l'ESS par département



(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

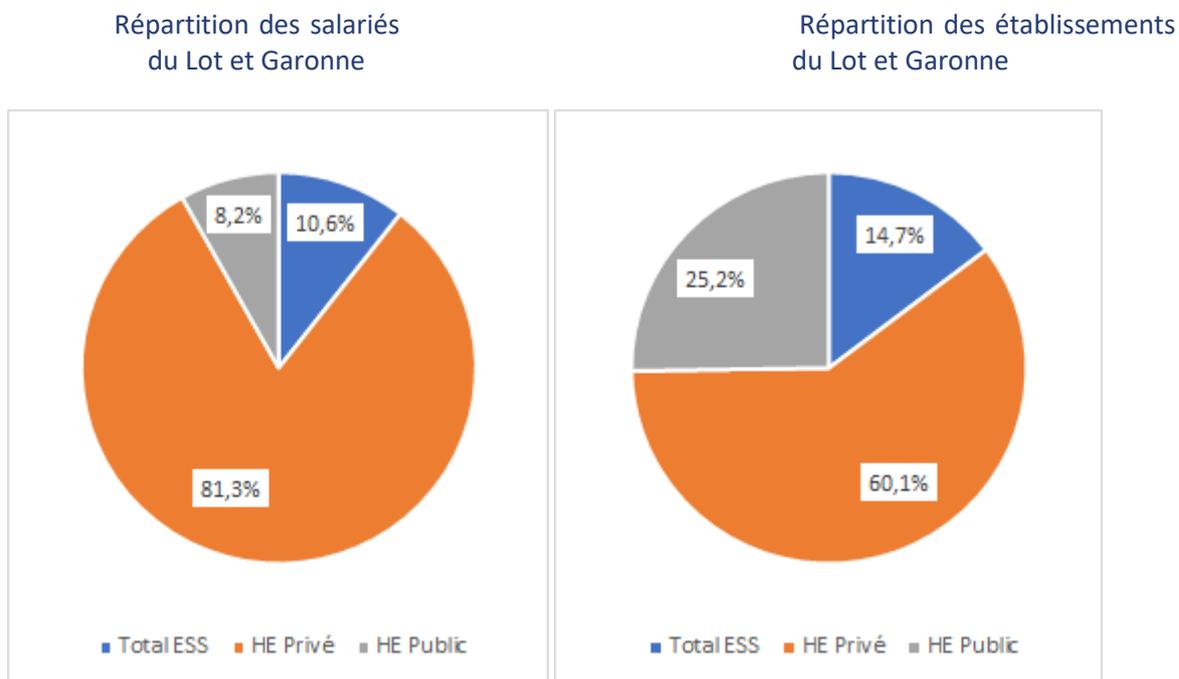
Une place plus importante accordées aux femmes

« Les femmes représentent 67% des emplois de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine, alors qu'elles ne représentent que 48% dans le reste de l'économie. Les femmes sont également majoritaires dans la plupart des catégories socioprofessionnelles (CSP) de l'ESS, à l'exception des ouvriers et non codés. »⁵

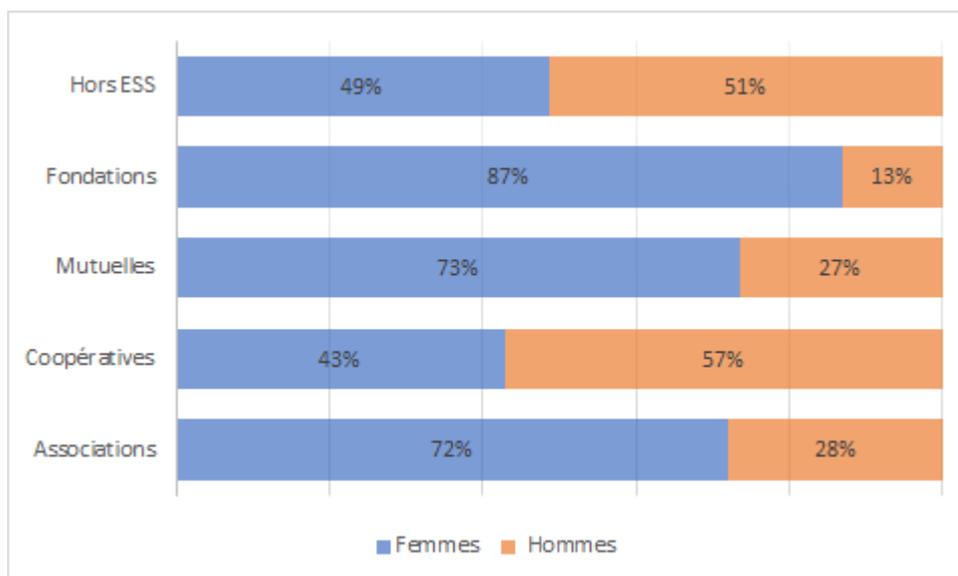
⁵ Panorama de l'ESS en Nouvelle Aquitaine – Edition 2018 – CRESS NA

4. L'ESS sur le département du Lot et Garonne

Au sein du département du Lot et Garonne (47), l'économie sociale et solidaire représente 14 053 salarié.e.s réparti.e.s dans 1 433 établissements employeurs, soit **14,7% de l'emploi salarié total** et **19,6% du total des salariés du privé**.

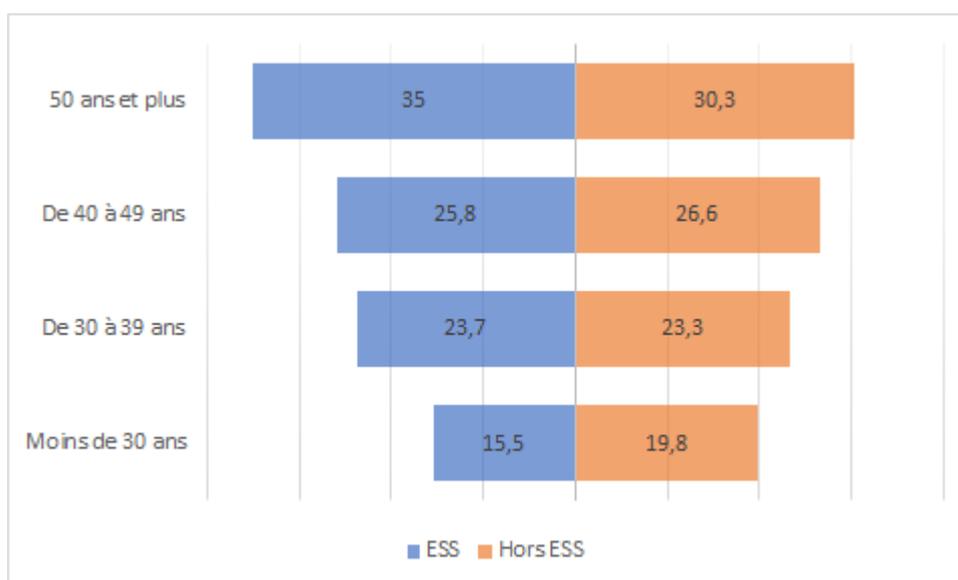


(Source : INSEE CLAP 2015)



(Source : INSEE DADS 2016 – Traitement CRESS NA)

Les effectifs de l'ESS sont principalement composés de femmes (67%), comparé au reste de l'économie qui est à parité. Plus de 70% des salarié.e.s des associations, fondations et mutuelles sont des femmes. A l'inverse, elles ne sont que 43% dans les coopératives.

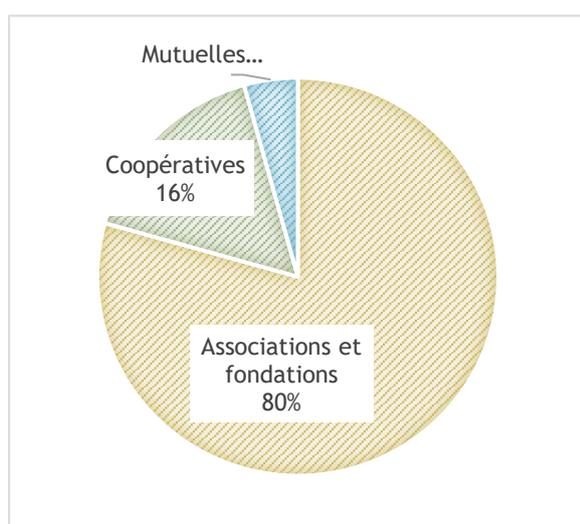


(Source : INSEE DADS 2016 – Traitement CRESS NA)

Les effectifs de l'ESS sont plus âgés que ceux du reste de l'économie : l'ESS comporte moins de salarié.es de moins de 30 ans, et plus de salarié.es de plus de 50 ans.

Le Département du Lot-et-Garonne représente un peu plus de 6% des établissements employeurs et des salarié.es de l'ESS de Nouvelle-Aquitaine.

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE L'ESS SELON LEUR STATUT JURIDIQUE



En comparaison avec la Nouvelle-Aquitaine, le Lot-et Garonne compte une part de coopératives légèrement plus élevée (16% contre 14%), en revanche la part de mutuelles plus basse (4% contre 9%)

Les 234 coopératives du territoire emploient 2 227 salarié.e.s. Les 1 137 associations et fondations comptent dans leurs effectifs 11 038 salarié.e.s, et les 62 établissements mutualistes regroupent 788 salarié.e.s.

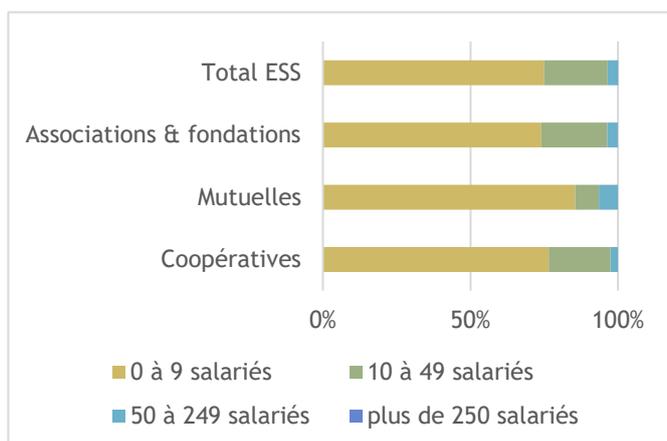
(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE ESS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

Secteurs	Associations et fondations	Coopératives	Mutuelles	Total ESS
Services divers	209	66	10	285
Action sociale	266		1	267
Sports et loisirs	237			237
Non classés	165	1		166
Activités financières et d'assurance	2	107	44	153
Enseignement	102	2		104
Arts, spectacles	100			100
Agriculture, industrie, construction	8	58		66
Santé humaine	28		7	35
Hébergement et restauration	20			20

(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)
Non classés : associations ne disposant pas de code d'activité spécifique

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS DE ESS PAR TAILLE



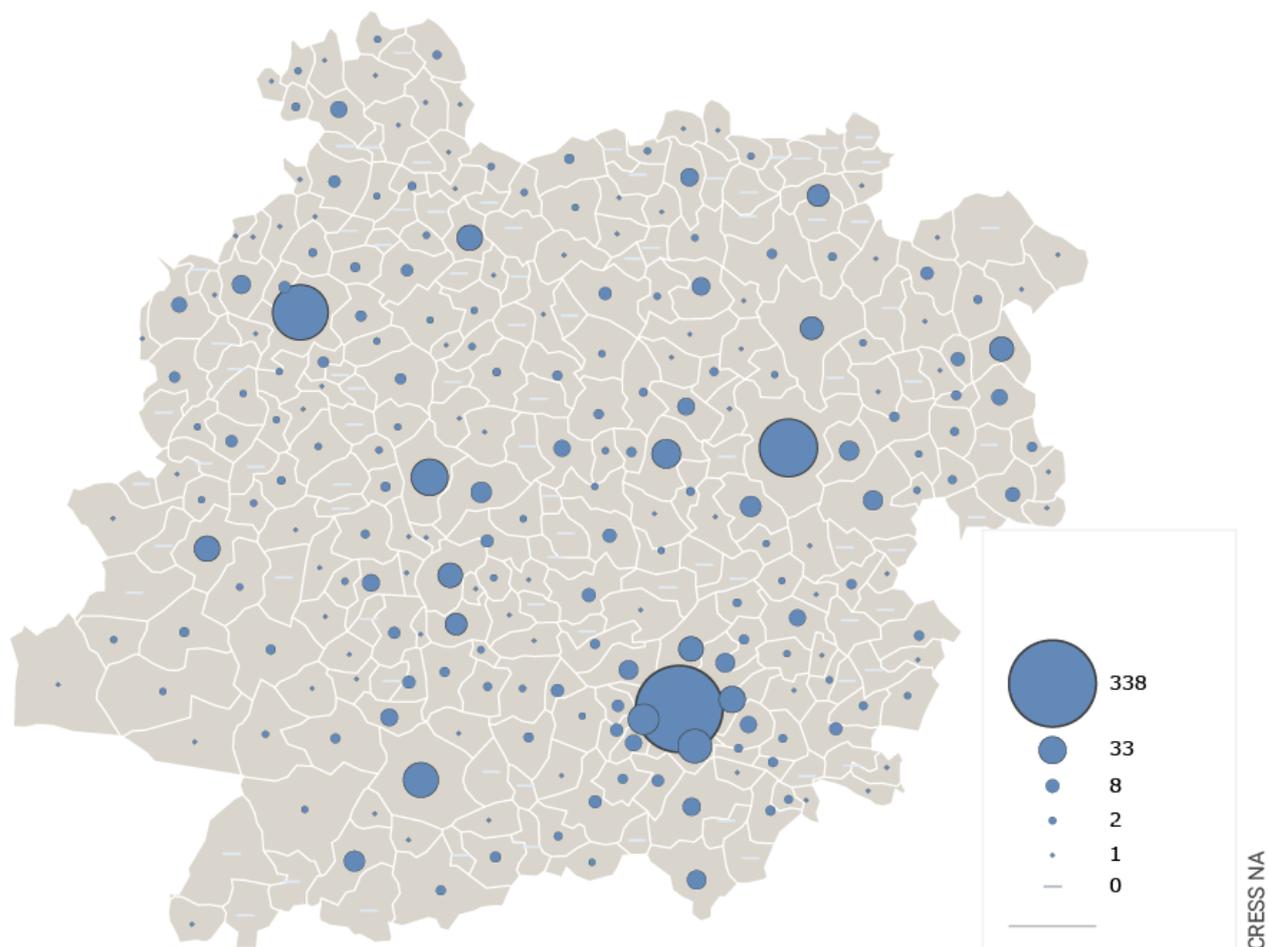
Toutes les familles de l'ESS sont composées d'au minimum 75% d'établissements de moins de 10 salarié-es.

Les associations sont fortement représentées dans les structures de plus de 10 salarié-es où elles y représentent plus de 80% du total, principalement dans l'action sociale.

L'ESS SUR LES EPCI DU LOT ET GARONNE

EPCI	Etablissements employeurs	Effectifs salariés	Equivalent temps plein	% salariés ESS / total	% salariés ESS / privé
CA d'Agen	504	5 611	4 695	14%	20%
CA du Grand Villeneuvois	193	1 881	1 703	13%	18%
CA Val de Garonne Agglomération	236	2 709	2 399	15%	19%
CC Albret Communauté	99	842	689	15%	20%
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	86	472	424	16%	22%
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	54	410	376	17%	21%
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	82	665	625	18%	23%
CC du Pays de Duras	21	116	106	14%	17%
CC du Pays de Lauzun	38	371	301	21%	26%
CC Fumel Vallée du Lot	81	638	547	13%	19%
CC Lot et Tolzac	27	260	236	21%	31%
CC Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	12	78	56	18%	30%
Total général	1 433	1 4053	12 157		

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES STRUCTURES DE L'ESS DU LOT-ET-GARONNE



réalisé avec khartis - basemap Geofla IGN 2016 - source INSEE SIRENE janvier 2020

CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE GLOBAL

Aspect démographique

Taux d'évolution annuel de la population (1999-2016)

	Taux d'évolution annuel moyen 1999 - 2011 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 2011 - 2016 (en %)	Taux d'évolution annuel moyen 1999 - 2016 (en %)
CA Agglomération d'Agen	1,02	0,32	0,81
CA du Grand Villeneuvois	0,48	-0,07	0,32
CA Val de Garonne Agglomération	0,70	0,31	0,59
CC Albret Communauté	0,46	-0,05	0,31
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	0,67	-0,19	0,42
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	0,72	0,10	0,54
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	0,64	0,26	0,53
CC du Pays de Duras	0,72	0,52	0,66
CC du Pays de Lauzun	0,38	-0,41	0,15
CC Fumel Vallée du Lot	0,03	-0,42	-0,10
CC Lot et Tolzac	0,43	0,09	0,33
CC Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	0,99	0,57	0,86
Lot-et-Garonne	0,67	0,12	0,51
Nouvelle-Aquitaine	0,78	0,56	0,71

Données issues de l'Observatoire de l'Habitat du Lot et Garonne Octobre 2019

La population du département a connu une évolution démographique à la hausse sur la période 1999-2011 avec un taux de variation annuel moyen de +0,67%, assez proche de la moyenne régionale (+0,78%). Entre 2011 et 2016 ce taux d'évolution est plus faible (0,12%) et inférieur à la moyenne régionale qui est de 0,56 %.

Cette baisse du taux d'évolution de la population entre 2011 et 2016 concerne tous les EPCI du département. L'agglomération d'Agen (+0,32%) et Val de Garonne Agglomération (+0,31%) sont les deux principaux territoires d'accueil de population dans le département entre 2011 et 2016..

Aspects socio-économiques

Emploi et économie :

Evolution de l'emploi (2011-2016)

	Nombre d'emplois dans la zone en 2011	Nombre d'emplois dans la zone en 2016	Evolution du nombre d'emplois 2011 – 2016
CA Agglomération d'Agen	46896	47068	0,4%
CA du Grand Villeneuvois	18218	17716	-2,8%
CA Val de Garonne Agglomération	22859	22939	0,3%
CC Albret Communauté	8127	8133	0,1%
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	5138	4966	-3,3%
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	3536	3647	3,1%
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	5416	5307	-2,0%
CC du Pays de Duras	1678	1664	-0,8%
CC du Pays de Lauzun	2909	2853	-1,9%
CC Fumel Vallée du Lot	7470	6665	-10,8%
CC Lot et Tolzac	1872	1943	3,8%
CC Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	855	870	1,8%
Lot-et-Garonne	125025	123822	-1,0%
Nouvelle-Aquitaine	2305835	2322302	0,7%

Données issues de l'Observatoire de l'Habitat du Lot et Garonne Octobre 2019

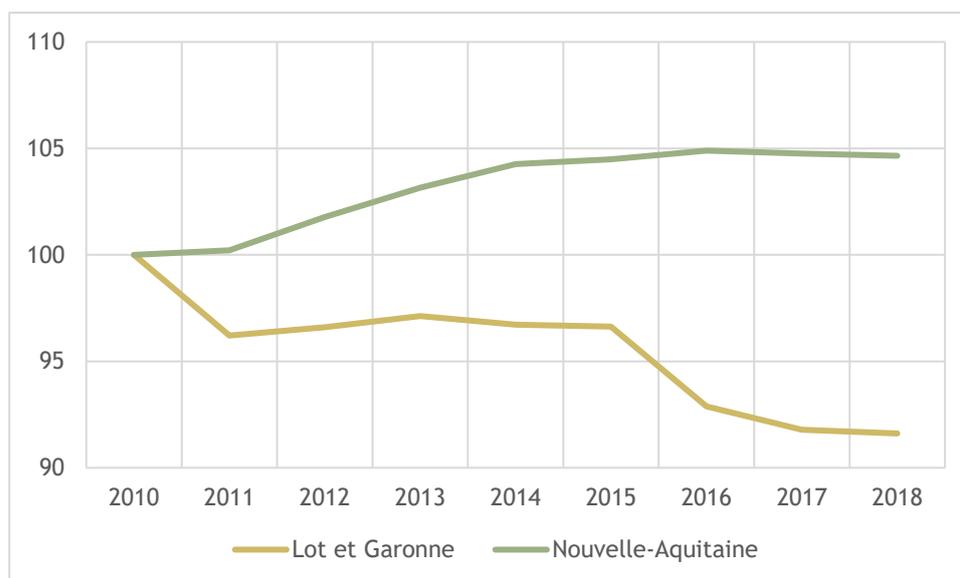
Le Lot-et-Garonne compte 123 822 emplois en 2016.

Ce chiffre est en baisse par rapport à 2011 (-1%), et notamment dans le Grand Villeneuvois (-2,8%) et le fumémois (-10,8%).

Ce dernier territoire reste néanmoins le 5ème pôle d'emploi du département (derrière les trois agglomérations et Albret Communauté).

EVOLUTION DE L'ESS SUR LE TERRITOIRE

Entre 2010 et 2018 le nombre de salarié.e.s de l'ESS du Lot-et-Garonne est en diminution, avec un solde net de -897 salarié.e.s. On note deux périodes de baisse notable, en 2011 et 2016.



Source : ACOSS - URSSAF 2010-2018 - Traitement CRESS NA

Champ : ensemble des salariés relevant du régime général (hors régime agricole)

Base 100 au 4e trimestre 2010

Exemple : entre le 4e trimestre 2010 et le 4e trimestre 2011, le nombre de salariés ESS du Lot et Garonne a diminué de 3,8%

La baisse d'emplois dans l'ESS a été plus forte que dans l'ensemble de l'économie sur le territoire. Cela s'explique parfois par le fléchage des politiques publiques en direction de l'ESS ou par un manque d'enjeu et de soutien autour de la pérennisation des structures.

LES SECTEURS D'ACTIVITE DE L'ESS

Répartition des structures et effectifs de l'ESS par secteurs d'activité

Les chiffres clés présentés dans les parties précédentes s'appuient sur la source INSEE CLAP 2015 qui est la seule source accessible qui permet d'accéder à des données fiables sur l'emploi. Pour le détail des secteurs d'activités de l'ESS qui suit, nous utilisons la source INSEE SIRENE mise à jour en janvier 2020, qui ne permet pas de faire une analyse sur l'emploi, mais permet d'approcher au mieux la répartition des établissements du territoire par secteurs d'activités. Les données issues des deux sources ne sont pas comparables car portant sur des années différentes.

Les structures sont classées en fonction de leur secteur d'activité principal telles qu'elles l'ont déclaré, ce qui peut mener des structures similaires à être classées dans des secteurs différents. Par exemple, les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole peuvent se retrouver dans les activités de soutien aux entreprises ou dans l'agriculture.

Pour chaque secteur d'activités, nous avons également positionné des acteurs et actrices du

territoire en exemple.

Arts, spectacles et activité récréatives

Cette section comprend un vaste éventail d'activités destinées à répondre aux intérêts du grand public en matière de culture, de divertissement et de loisirs, y compris les spectacles et l'exploitation de musées, de salles de jeux, d'équipements sportifs et récréatifs.

ACTIVITES CREATIVES, ARTISTIQUES ET DE SPECTACLE

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités de soutien au spectacle vivant	17	Wake up!, Association Old sound
Arts du spectacle vivant	119	Cœur Val de Garonne, Albret Line Dance
Autre création artistique	2	Western Dance
Création artistique relevant des arts plastiques	7	L'art à Casseneuil
Gestion de salles de spectacles	1	Rotary Club de Tonneins

Activités sportives, récréatives et de loisirs

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités de clubs de sports	268	District de Lot et Garonne Football, Arts martiaux des quatre cantons
Activités des centres de culture physique	2	Aerobic agenais
Autres activités liées au sport	24	Pétanque l'esplanade
Autres activités récréatives et de loisirs	54	Léo Lagrange Sud Ouest, Randonnez jeunesse!
Gestion d'installations	6	Crossfit 47 LG, CD Sports

sportives		pour tous
-----------	--	-----------

Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

Secteur	Nb établissements	Exemples
Gest. des jardins botaniques et zoolog. et des réserv. naturelles	4	Association de gestion de la réserve d la Frayere d'Alose
Gestion des bibliothèques et des archives	3	La ludothèque Fuméloise
Gestion des musées	1	Association le rassemblement et initiative
Gestion sites monuments historiques & attractions tourist. simil.	3	Association des amis du Musée B. Palissy

Activité des organisations associatives

Les activités des organisations associatives comprennent les activités des organisations qui représentent les intérêts de certains groupes ou qui promeuvent leurs idées auprès du grand public. Ces organisations disposent en général d'un groupe précis de membres, mais leurs activités peuvent également impliquer et bénéficier à des non-membres. La structuration primaire de cette division est déterminée par l'objet de ces organisations, à savoir les intérêts des employeurs, des travailleurs indépendants et de la communauté scientifique, les intérêts des salariés ou la promotion d'idées et d'activités religieuses, politiques, culturelles, éducatives ou récréatives.

De nombreuses associations se retrouvent dans cette catégorie car ne bénéficiant pas de codes d'activités spécifiques. On y retrouve également des associations qui pourraient être classées dans d'autres activités mais se déclarent en tant que 94.99z : autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités des organisations professionnelles	16	Qualisud, La confrérie des métiers d'art
Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	416	Les chemins verts de l'emploi, Refuge animalier de Brax, Réseau semence paysanne

Santé humaine et action sociale

Cette section comprend les activités liées à la santé humaine et à l'action sociale. Elle englobe un vaste éventail d'activités, allant des soins assurés par des professionnels de la santé dans des établissements hospitaliers et d'autres structures médicales à des activités d'action sociale peu ou pas médicalisées, en passant par des activités d'hébergement médico-social à composante sanitaire plus ou moins importante.

Action sociale sans hébergement

Secteur	Nb établissements	Exemples
Accueil accompagn. sans héberg. adultes handicapés ou pers. âgées	4	VIE ADOM 47
Accueil de jeunes enfants	31	Crèche les Lutins, Mon petit monde
Accueil ou accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés	12	Association Laïque de Gestion d'Établissements d'Éducation et d'Insertion
Action sociale sans hébergement n.c.a.	85	L'escale, Solincité
Aide à domicile	67	ADMR, Service de soins infirmiers à domicile
Aide par le travail	17	Association Mutuelle d'Aide par le Travail
Aut. accueil ou accompnt sans hébergt d'enfants et adolescents	3	Solincité

Activités pour la santé humaine

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activité des médecins généralistes	9	CIST 47
Activité profess.	3	Audition mutualiste

rééducation appareillage & pédicures-podologues		
Activités de santé humaine non classées ailleurs	1	Yoga et sophrologie
Activités des infirmiers et des sages-femmes	14	SSIAD les terrasses de Garonne, association santé famille 47
Activités hospitalières	5	Sauvegarde, l'ADAPT
Pratique dentaire	3	Centre de santé dentaire mutualiste

Hébergement médico-social et social

Secteur	Nb établissements	Exemples
Héberg. médicalisé adultes handicapés & autre héberg. médicalisé	2	ADAPEI
Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	10	IME Les Rives du Lot
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	2	Fondation partage et vie
Hébergement social pour adultes, familles en difficultés et autre	9	Clair Foyer, Maison du Cœur
Hébergement social pour enfants en difficultés	28	Association Lieu de vie le Vallon, APRES Corail
Hébergement social pour handicapés mentaux et malades mentaux	15	Foyer de vie Ferrette, CHVS Agenais
Hébergement social pour personnes âgées	5	Le soleil d'automne

Hébergement social pour toxicomanes	1	Comité Départemental de prévention de l'alcoolisme
-------------------------------------	---	--

Activités de services administratifs et de soutien

Cette section comprend diverses activités de soutien aux activités générales des entreprises. Leur objectif premier n'est pas le transfert de connaissances spécialisées.

Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises

Secteur	Nb établissements	Exemples
Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	10	Aquifruit, MSA Services
Organisation de foires, salons professionnels et congrès	7	One step behind, Beauty events
Services administratifs combinés de bureau	3	APRES

Activités de location et location-bail

Secteur	Nb établissements	Exemples
Location et location-bail autres biens personnels et domestiques	1	Prestason
Location et location-bail de machines et équipements agricoles	5	CUMA

Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités des agences de voyage et autres services de réservation	16	Office de tourisme, syndicat d'initiative

Activités liées à l'emploi

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités des agences de placement de main-d'oeuvre	2	Groupement d'employeur
Activités des agences de travail temporaire	6	Moyenne Garonne Interim Insertion
Autre mise à disposition de ressources humaines	110	

Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager

Secteur	Nb établissements	Exemples
Nettoyage et Activités combinées de soutien lié aux bâtiments	4	Menage service professionnels
Services d'aménagement paysager	1	Le jardin de Solicinte

Enseignement

Cette section comprend l'enseignement à tous les niveaux et pour toutes les disciplines. Les cours peuvent être donnés oralement ou par écrit et être diffusés à la radio, à la télévision, sur Internet ou par correspondance. Elle englobe non seulement l'enseignement délivré par les différentes institutions composant le système scolaire traditionnel à ses différents niveaux, mais aussi l'enseignement pour adultes, les programmes d'alphabétisation, etc.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités de soutien à l'enseignement	2	
Autres enseignements	22	Maison de l'Europe de Lot et Garonne, English club
Enseignement culturel	20	Ecole des arts, Apple Jack Country Dance
Enseignement de disciplines sportives et	24	Ecole de parachutisme

d'activités de loisirs		d'Agen
Enseignement secondaire technique ou professionnel	11	Maisons Familiales Rurales
Enseignement supérieur	2	In'Tech Info Sud Ouest
Formation continue d'adultes	20	Sud Management Entreprises, Pro VAE 47, BGE Sud Ouest

Activités financières et d'assurance

Cette section comprend les activités des services financiers, y compris les activités d'assurance, de réassurance et des caisses de retraite, ainsi que les services financiers de soutien.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités des services financiers, hors assurance et retraite	83	Crédit Mutuel, CASDEN
Assurance	38	MACIF, Mutuelle des motards

Commerce

Cette section comprend le commerce de gros et de détail (vente sans transformation) de tout type de marchandises et la prestation de services liés à la vente de marchandises. Le commerce de gros et le commerce de détail sont les étapes finales de la distribution de marchandises. La réparation de véhicules automobiles et de motocycles est également comprise dans cette section.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Commerce de détail	18	Gaia, les opticiens mutualistes, Epicerie sociale et solidaire Miramont Guyenne
Commerce de gros	34	SCICA Producteurs Pruneau Agen, SCA Terres du Sud

Le commerce de gros est principalement lié à l'agriculture, avec du commerce de céréales et aliments pour bétail, commerce d'animaux vivants, de fruits et légumes, etc...

Agriculture, sylviculture et pêche

Cette section couvre l'exploitation des ressources naturelles végétales et animales et comprend les activités de culture, d'élevage, de sylviculture, d'exploitation forestière et de production d'animaux ou de produits animaux dans une exploitation agricole ou dans leur habitat naturel.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Culture et production animale	33	CUMA, Auriva Elevage
Sylviculture et exploitation forestière	1	Alliance Forêts Bois

Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Cette section comprend les activités professionnelles, scientifiques et techniques spécialisées. Ces activités requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Activités juridiques et comptables	12	CGAR 47
Activité des sièges sociaux	8	Agropole entreprises
Activité diverses	10	MAGACREAT, Conservatoire végétal régional

Information et communication

Cette section comprend la production et la distribution de produits d'information et de produits culturels, la mise à disposition de moyens permettant de transmettre ou de distribuer ces produits, ainsi que les données ou les communications. Elle comprend également les activités liées aux technologies informatiques, les services de traitement des données et d'autres services d'information.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et	17	Cool FM Web radio; Les films du Castillou

édition musicale		
Programmation et diffusion	4	Radio Bulle, Radio Espoir
Edition	2	Association MLS Editions

Hébergement et restauration

Cette section comprend la mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate. La quantité et le type de services supplémentaires proposés dans le cadre de cette section peuvent varier considérablement.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Hébergement	13	Cilioée Jues, Luciole
Restauration	11	Delice Cooks

Industrie manufacturière

Cette section comprend la transformation physique ou chimique de matériaux, substances ou composants en nouveaux produits. Les matériaux, substances ou composants transformés sont des matières premières produites par l'agriculture, la sylviculture, la pêche ou les industries extractives, des matières premières secondaires issues de la récupération des déchets ainsi que des produits issus d'autres activités manufacturières. L'altération substantielle, la rénovation et la reconstruction de biens sont généralement considérées comme activités manufacturières.

Secteur	Nb établissements	Exemples
Vinification	4	Cave du Marmandais
Industries alimentaires	18	Natuo, Coopératives agricole la Prune de Duras

Divers

Secteur	Nb établissements	Exemples
Transports et entreposage	6	LM2B
Activités immobilières	6	CILIOHPAJ AVENIR ET JOIE

Construction	3	Avenir Energies Renouvelables
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	5	Association syndicale Arrosage de Bias
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1	SCIC Energies Citoyennes 47

COMPARATIFS AVEC D'AUTRES TERRITOIRES

Comparatifs avec les départements 79, 81 et 41

Nous avons fait le choix de comparer le département du Lot-et-Garonne avec trois autres départements en nous basant sur les éléments suivants :

- Département de même densité de population
- Département à dominante rurale
- Département situé entre deux agglomérations importantes ou métropoles distantes (considérant que l'aspiration économique des métropoles ou grandes agglos à un impact sur le développement économique des territoires alentours)

➤ Cartographie des autres départements étudiés 79, 81 et 41

Afin de dégager d'éventuelles spécificités, les principaux éléments statistiques ont été comparés avec ceux d'autres départements de l'ouest de la France : les Deux-Sèvres (Nouvelle-Aquitaine), le Loir-et-Cher (Centre Val de Loire) et le Tarn (Occitanie). Ces derniers ont été choisis pour leur taille, leur population et leur densité similaires :

(Source : réalisation CRESS NA)

DEPARTEMENTS	Population	Surface	Densité
Lot-et-Garonne	332 842 habitants	5 361 km ²	62 hab.km ²
Deux-Sèvres	374 351 habitants	5 999 km ²	62 hab/km ²
Loir-et-Cher	331 815 habitants	6 343 km ²	52 hab/km ²
Tarn	387 890 habitants	5 758 km ²	67 hab/km ²

(Source : INSEE RP)

Poids des établissements employeurs de l'ESS dans l'Économie

DEPARTEMENTS	Part d'établissements de l'ESS dans l'Économie	Nombre d'établissements employeurs de l'ESS
Lot-et-Garonne	10,6%	1 433
Deux-Sèvres	12,8%	1 573
Loir-et-Cher	11,2%	1 277
Tarn	12,4 %	1 670

(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans l'économie

DEPARTEMENTS	Part des effectifs salariés de l'ESS dans l'emploi total	Nombre d'effectifs salariés de l'ESS
Lot-et-Garonne	14,7%	14 053
Deux-Sèvres	18%	22 476
Loir-et-Cher	10%	10 011
Tarn	17,1%	17 638

(Source : INSEE CLAP 2015 – Traitement CRESS NA)

Poids des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur privé

DEPARTEMENTS	Part des effectifs salariés de l'ESS dans l'emploi privé
Lot-et-Garonne	19,6%
Deux-Sèvres	23,5%
Loir-et-Cher	13%

Tarn	23%
------	-----

ÉLÉMENTS DE QUALIFICATION DU TERRITOIRE

Dans l'Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2017, le CNCRESS propose une typologie des territoires basé sur deux critères : le poids des associations et l'impact coopératif.

Quel que soit le territoire, les associations sont les formes de structures de l'ESS les plus nombreuses et représentent le plus gros des effectifs salariés de l'ESS. Du point de vue de la dynamique territoriale, la présence de coopératives peut avoir un sens différent de la présence des associations. En effet, les associations définissent une économie de services relationnels alors que les coopératives définissent une économie principalement de production et de distribution de biens ou de services.

Les métiers des associations sont principalement centrés sur le lien social, complétés par des métiers administratifs et gestionnaires, alors que ceux des coopératives et mutuelles se rapprochent de ceux de l'ensemble de l'économie : agriculture, artisanat, banque, assurance, commerce...

Parti de ce constat, le CNCRESS a construit une typologie qui définit 2 échelles : la présence d'un tissu associatif faible ou fort et d'un tissu coopératif faible ou fort.

La conjugaison de la présence de la présence associative et coopérative sur un territoire permet d'appréhender la force de l'ESS sur ce territoire.

Dans ce référentiel, le Lot-et-Garonne apparaît comme un territoire avec un tissu associatif fort et un tissu coopératif fort. Le CNCRESS a identifié comme territoire de cette typologie les Côtes d'Armor, les Deux-Sèvres, les Baronnie ou le Val d'Adour.

PERCEPTION DE L'ESS PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Une difficulté à définir et donner les contours de l'ESS.

Des différents entretiens réalisés avec les acteur·trices du territoire, il ressort de prime abord une certaine difficulté à définir et à visualiser ce que peut être l'ESS. Les acteurs·trices s'identifient et se reconnaissent par des valeurs communes mais pas sous l'étiquette "ESS". D'autres sont conscient·es d'appartenir à l'ESS par leur statut juridique mais ne s'y sentent pas spécifiquement investi·es.

Les acteurs et actrices interrogé·es partagent pourtant nombre de traits communs aux mouvements historiques que représente l'Économie Sociale et l'Économie Solidaire :

- Ils revendiquent une utilité sociale ou collective de leurs activités économiques avant le profit
- Ils soulignent leur ancrage territorial et leur participation au développement économique local

La reconnaissance par ces acteurs·trices de l'appartenance à l'ESS a notamment pour conséquence le renforcement des coopérations entre acteurs·trices, la reconnaissance collective de leurs spécificités et de leur plus-value dans la réponse aux aspirations et besoins

des habitant·es.

- **L'ESS n'est pas uniquement à vocation sociale**

D'autre part, certain·es acteurs·trices assimilent l'ESS à une action uniquement sociale, notamment à l'insertion par l'activité économique. De même, l'ESS est souvent perçue par les acteurs et actrices socio-économiques comme non lucrative et différente des "entreprises".

On imagine souvent que l'ESS concerne seulement quelques domaines d'activités comme les entreprises qui proposent d'aider les personnes en difficulté.

Or, on retrouve dans l'ESS aussi bien des commerces de proximité, des restaurants, des imprimeries, des agences de communications, des entreprises du BTP, des banques, des fournisseurs d'énergie que des cabinets de conseil.

Ce sont avant tout des valeurs et des projets collectifs qui peuvent concerner tous les domaines d'activités économiques.

Comme pour toutes les entreprises (qu'elles soient associations employeuses ou sociétés commerciales), les structures de l'ESS doivent être rentables pour perdurer, poursuivre leur mission d'intérêt général et maintenir leurs emplois. La différence avec les entreprises capitalistes « classiques », se situe surtout au niveau de la répartition des bénéfices (pas d'actionnaires à rémunérer). L'ESS privilégie les réinvestissements et non la distribution de dividendes.

On constate d'ailleurs que les structures de l'ESS résistent mieux économiquement aux crises conjoncturelles en comparaison à d'autres entreprises car les bénéfices sont réinvestis et restent dans la structure.

- **Une multitude d'acteur·trices, mais un besoin de coordination**

Concernant le territoire, les acteurs et actrices de l'ESS déplorent le manque le lien entre eux et n'ont donc pas une vision claire de ce que représente l'économie sociale et solidaire au niveau du département. Toutefois, la plupart d'entre eux·elles sont conscient·es de la présence d'un fort tissu associatif et d'une pluralité de petites structures avec des identités locales très marquées. Il ressort un besoin de décloisonnement entre les territoires pour améliorer les coopérations et rendre plus lisible la richesse de l'ESS en Lot et Garonne.

Dès lors, il apparaît qu'une connaissance fine du tissu ESS départemental et infra-départemental constitue un levier de développement à actionner par les collectivités (département et EPCI)

- **Un besoin de clarification des dispositifs d'accompagnement et de financement**

Enfin, malgré la diversité des programmes existants sur le territoire (programmes LEADER dont certains axes concernent l'ESS, règlement d'intervention dédié à l'ESS de la Région, présence de coopératives d'activité et d'Emploi (CAE), Incubateurs, financeurs solidaires, DLA, Banques

coopératives, etc.), les concertations ont fait ressortir un manque d'identification de ces derniers par les structures de l'ESS.

- **Un département avec une identité « Verte » très marquée**

Les structures interrogées s'accordent pour qualifier le département comme engagé sur les questions environnementales, qu'il s'agisse de l'évolution de son modèle agricole et de ses pratiques (agriculture biologique, agriculture raisonnée), ou sur les questions liées à l'alimentation (alimentation durable, développement des circuits courts avec notamment le projet « Du 47 dans vos assiettes » ou de lutte contre le gaspillage alimentaire), ou encore le développement du tourisme « vert » et les dynamiques associées autour de l'économie circulaire.

- **Une volonté d'être reconnus comme de réels acteurs économiques**

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire, qu'ils soient sur des activités commerciales ou d'intérêt général, sont souvent peu identifiés comme de réels acteurs économiques.

Mais du fait de leurs caractéristiques et par ce qu'ils sont des structures créatrices d'emploi, ils œuvrent dans le champ économique.

5. Impact de la crise du COVID 19 sur les structures de l'ESS en Lot et Garonne

En lien avec la particularité de la période que nous traversons, il est important de construire une stratégie de développement de l'ESS qui prenne compte des conséquences issues de la crise sanitaire et économique que nous traversons.

Les éléments ci-dessous permettront d'appréhender notamment :

- Des éléments quantitatifs liés aux remontées des structures de manière globale mais aussi locale,
- Des enjeux identifiés par les réseaux de l'Economie Sociale et Solidaire pour accompagner sur la sortie de crise.

Éléments d'analyse quantitative

Sur le global (consolidation de données fournies par les principaux réseaux de l'ESS : Mouvement Associatif, URSCOP, INAE etc.)

- Entre 70% et 80% des structures de l'ESS ont été à l'arrêt durant la crise :
 - Sur le secteur associatif :
 - 66% des associations ont été à l'arrêt en Nouvelle-Aquitaine ;
 - 87% ont dû annuler ou reporter des événements ;
 - 67% ont déposé une demande de chômage partiel ;
 - La capacité moyenne de trésorerie des associations était de 3 mois environ
 - 80% des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique ont arrêté leurs activités pendant la crise, tout en maintenant un accompagnement et un lien à distance avec les salarié-es en insertion, notamment les plus vulnérables.
- 70% des structures ont exprimé que la crise du covid-19 met en danger la pérennité de leur structure, dont 30% de manière immédiate.
 - La quasi-totalité des structures de l'ESS subissent des pertes liées à la baisse d'activité, et plus de 45% d'entre elles font état d'une perte d'au moins 50% de chiffre d'affaires :
 - Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique estiment la perte de Chiffre d'affaires entre 40% (en mars) et 70% (en avril)
 - 84% des coopératives ont subi une perte de Chiffre d'affaires et 72% une baisse des commandes clients/fréquentation.
 - **La majeure partie des besoins en trésorerie vont apparaître sur la période juillet / octobre.**
 - Les structures ayant déposé des demandes d'aides aujourd'hui, étaient en difficulté en amont de la crise.
- Mise en exergue de deux effets de seuil :
 - Les structures ESS les plus impactées sont les structures de moins de 10 salarié.e.s et de moins de 5 ans d'existence
- Il a également été fait le constat d'un manque de structuration numérique et de stratégies digitales.

Des secteurs particulièrement impactés :

- **Tourisme (Tourisme social ; restauration etc.)**
 - **Sanitaire et social**
 - **Education, jeunesse**
 - **Culture**
 - **Sports**
 - **Formation**
 - **Intérim d'insertion (ETTI)**
- Des difficultés règlementaires pendant la période pour accéder aux dispositifs de soutien pour notamment les Coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les SCIC et les associations non-employeuses :
 - Difficulté d'accéder au chômage partiel (CAE, groupements d'employeurs)
 - Difficulté d'accéder au fond de solidarité de l'Etat (associations non-employeuses)

Résultat enquête du secteur associatif (Enquête réalisée par le Mouvement Associatif)

Sur la base de l'enquête lancée en début de crise et ayant recueilli à date plus de 16 000 réponses, le Mouvement Associatif a mesuré l'impact direct de la crise sur les activités associatives.

Extrait de : « ENQUÊTE COVID-19 : ASSOCIATIONS, OÙ EN ÊTES-VOUS À L'HEURE DU DÉCONFINEMENT » - <https://lemouvementassociatif.org/enquete-covid-19-associations-ou-en-etes-vous-a-lheure-du-deconfinement/>

5 chiffres-clefs issus de l'enquête

- 65% des associations sont à l'arrêt.

Parmi elles, les associations sportives et culturelles sont particulièrement touchées puisque 76% d'entre elles sont à l'arrêt pour les premières et plus de 65% des secondes. Les plus petites d'entre elles sont particulièrement concernées puisque 70% des associations sportives à l'arrêt ont moins de 50 000€ de budget.

- 23% seulement des associations parviennent à maintenir une faible activité, les autres sont en première ligne.

Parmi les associations qui parviennent à maintenir plus de 20% des activités on retrouve en première ligne les secteurs caritatif et social puisque respectivement 50% et 43% maintiennent leurs activités habituelles, car elles sont mobilisées dans le cadre de la crise et doivent également réadapter leurs activités.

- 81% des associations ont dû reporter ou annuler un événement.

En moyenne 81% des associations ont été contraintes d'annuler un ou plusieurs événements et cela concerne 90% des associations dans le secteur sportif et le secteur culturel. La majorité des associations dans ce cas de figure ont un budget entre 50 000 et 100 000 euros, cela touche donc

particulièrement les associations petites et moyennes qui maillent le territoire.

- 21% des associations ont moins de 3 mois de trésorerie devant elle (à mi-mars). Le secteur de l'environnement est particulièrement impacté par les problématiques de trésorerie puisque 43% des associations ont moins de 3 mois de trésorerie, mais il touche également les associations du secteur social à hauteur de 40%. Cette problématique concerne tout particulièrement les associations employeuses puisque 28% d'entre elles ont moins de 3 mois de trésorerie contre 14% pour les associations non-employeuses. Pour l'ensemble des secteurs associatifs, plus de 50% des répondantes considèrent qu'elles ont devant elles moins de 6 mois de trésorerie. En cas de prolongement de l'arrêt de l'activité, cela aura des conséquences lourdes en termes d'emplois ou de stabilité pour ces associations
- 69% des associations employeuses ont fait une demande de recours au chômage partiel solutions déjà mobilisées par les associations employeuses pour les salarié-es :
- Les associations employeuses ont une certaine capacité d'adaptation au contexte avec 53% de recours au télétravail mais le pourcentage de demande de recours au chômage partiel souligne à quel point l'activité est impactée.

Résultats enquête CRESS NA

Sondage en ligne lancé le 20 mars 2020

L'échantillon comprend 101 réponses au 20/04 :

79 associations, 9 coopératives et 5 sociétés commerciales de l'ESS, qui représentent en tout 12,6 millions d'euros de masse salariale. *Les réponses sont réparties sur 11 des 12 départements de Nouvelle-Aquitaine*

Impact du COVID19 sur les structures ESS de Nouvelle-Aquitaine COVID19



71% EN DANGER

à cause du covid-19

33% en danger de manière **immédiate**



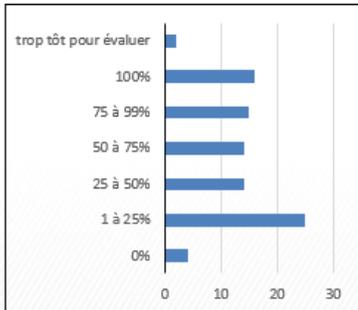
71% des structures ont exprimé que la crise du Covid-19 met en danger la pérennité de leur structure, dont 32% de manière **immédiate**

Les **secteurs les plus impactés** sont :

- l'action sociale,
- l'économie circulaire,
- la culture.

La crise met-elle en danger la pérennité de votre structure ?

*Autre : ne sait pas, dépend de la date de reprise



Perte de chiffre d'affaire sur un mois

Les réponses sont étalées sur un mois, cela induit un biais dans l'analyse car les premières réponses sont moins pessimistes

100% DE PERTE DE CA

pour plus de 15% des structures

+ 50% DE PERTE DE CA

pour 45 % des structures

La quasi-totalité des structures subissent des pertes liées à la baisse d'activité, et **plus de 45% d'entre elles font état d'une perte d'au moins 50% de chiffres d'affaires.**

Les secteurs d'activités les plus impactés sont :

- la culture,
- l'action sociale,
- les tiers lieux,
- l'économie circulaire.



Situation de trésorerie

Les réponses sont étalées sur un mois, cela induit un biais dans l'analyse car les premières réponses sont moins pessimistes

-3 MOIS DE TRÉSORERIE

Pour plus de la moitié des structures

- 6 MOIS de trésorerie pour 90% des structures

Les secteurs particulièrement touchés sont :

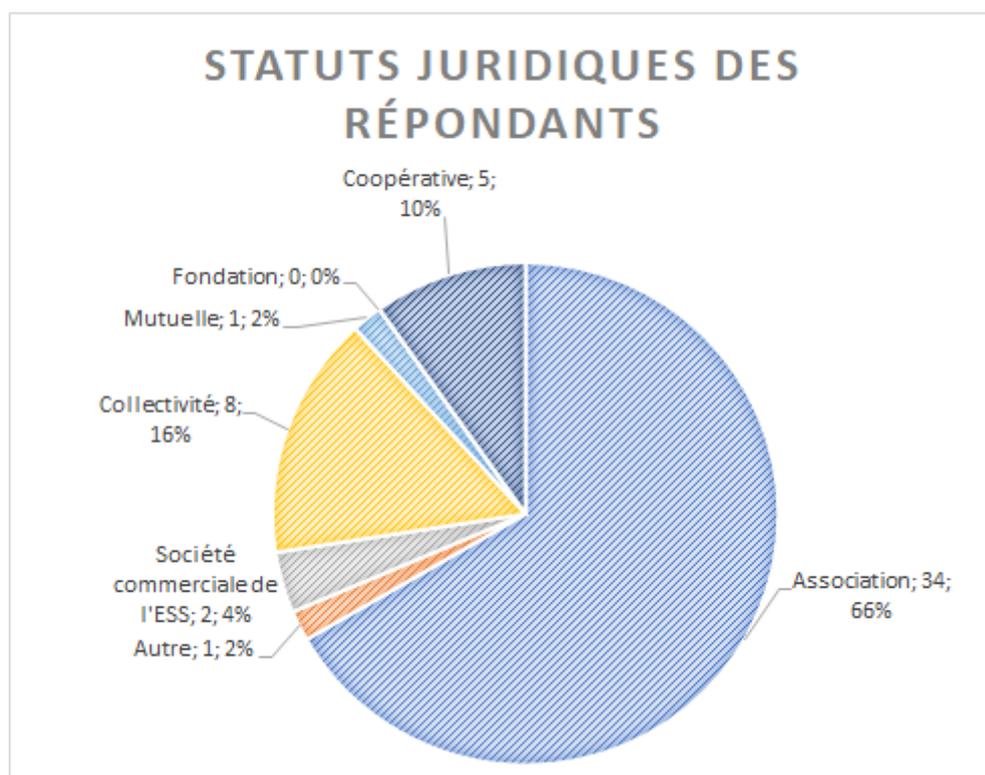
- la culture,
- l'économie circulaire
- l'action sociale.

Résultats de l'enquête en Lot et Garonne

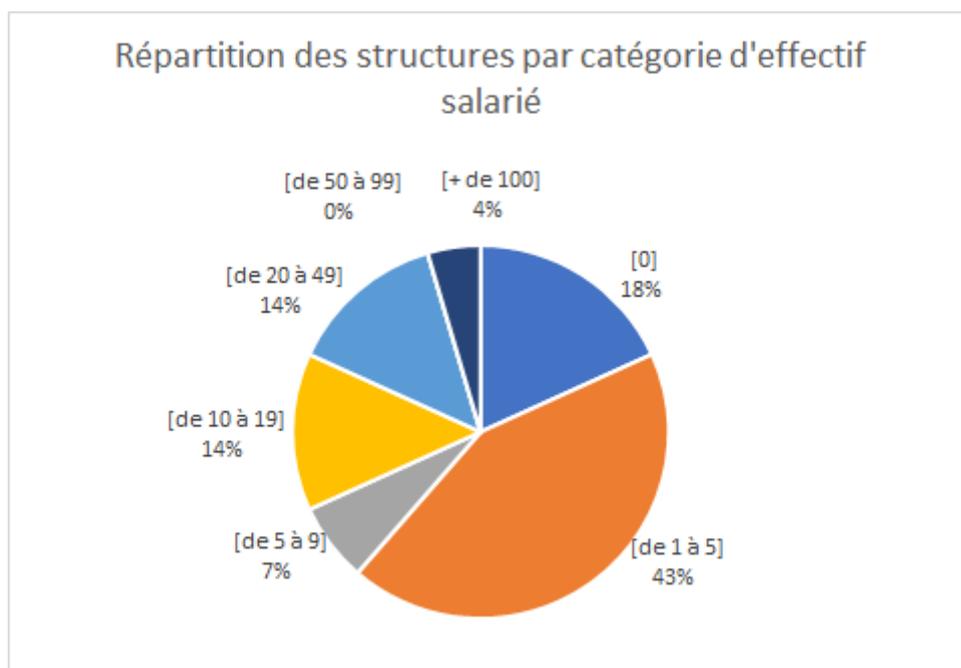
Les répondants à l'enquête

Le questionnaire a été diffusé entre le 13 et le 31 mai 2020, avec un taux de retour de 15%.

51 personnes y ont répondu, dont 8 représentants des collectivités territoriales, 42 au titre de structures de l'ESS et 1 entreprise individuelle impliquée dans un collectif de l'ESS.

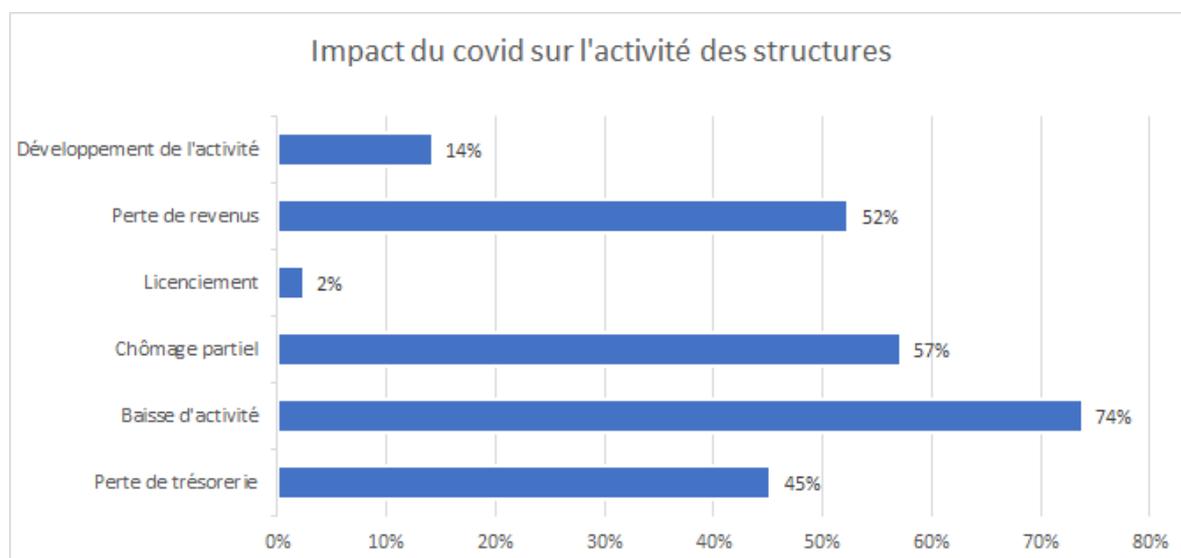


8 structures fonctionnent sans salarié. La moitié des structures emploient moins de 10 personnes et 28 ont moins de 19 salariés.



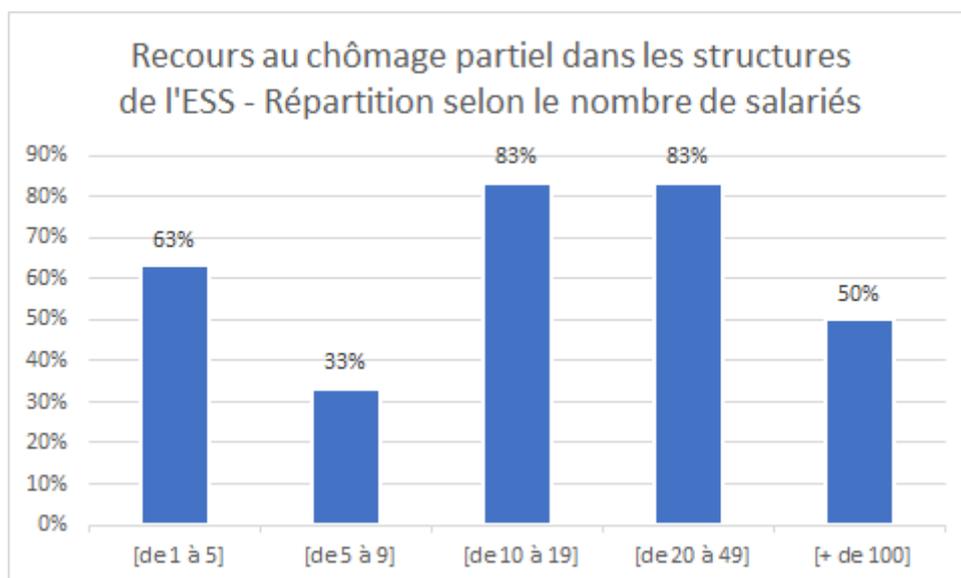
L'impact de la crise dans les structures

Les réponses concernent principalement le mois d'avril 2020. Si elles mettent en avant les problématiques rencontrées, elles ne permettent pas d'en prendre la mesure.



Selon les précisions apportées par les enquêtés, la baisse d'activité correspond généralement à un arrêt complet ou presque de l'activité sur le mois (ou les 45 jours) précédent l'enquête (d'avril à mi-mai).

19 des 34 structures ESS sont employeuses et plus de 50% d'entre elles, toutes tailles confondues, ont eu recours au chômage partiel.



Une seule structure prévoit (au moment où elle répond, le 13/05) de licencier si l'activité ne reprend pas comme avant.

2/3 des structures qui ont eu une baisse d'activité ont également vu leurs revenus chuter. Certaines baisses sont dues au retard de paiement des aides et subventions (pour l'accorderie agenaise par exemple). Certaines baisses sont directement liées à la baisse d'activité, et donc de chiffre d'affaires (comme pour le tennis Club du Villeneuveois).

Les réponses concernant le développement de l'activité correspondent pour partie à une projection sur les demandes à venir (notamment la caisse de prêt mutuel des vigneron de Duras qui anticipe les demandes des vigneron à venir) et pour partie des activités augmentées (relai d'informations et propositions de solutions pour l'URHAJ par exemple).

LES BESOINS ET ENJEUX IDENTIFIES PAR LES TETES DE RESEAUX DE L'ESS

Renforcer les mesures d'urgence collective

- Garantir à l'ESS l'accès de plein droit et sans exception aux mesures de soutien financier qui seront accordées
- Soutenir la perte d'exploitation actuelle et à venir
- Impulser le soutien à la structuration numérique/digitale des organisations de l'ESS
- Anticiper les difficultés différées :
 - Impact de la crise à n+2 (endettement à venir)
 - Identifier les problématiques de territoire post-crise
 - Inscription de l'ESS dans tous les outils de planification territoriale

Éléments pour un plan de relance en faveur d'une transition économique, sociale, écologique et culturelle

Pour que l'ESS soit au cœur du plan de relance départemental, en faveur d'une transition économique, sociale, écologique et culturelle.

Développer, créer des outils et véhicules financiers adaptés :

- Renforcement des **fonds propres** des entreprises
- Mobilisation de fonds publics et privés
- Mobilisation des **fonds européens**
- Soutien de la **finance solidaire**, participative, locale
 - Arrondi sur salaire
 - Hybridation des ressources

Favoriser l'émergence et le développement d'activités d'intérêt général, territorial, au service des transitions

- S'appuyer sur l'ESS pour développer de nouveaux services pour accompagner les transitions
 - S'appuyer ou développer des écosystèmes territoriaux de transition écologique et solidaire
 - Favoriser les démarches d'expérimentation sur les champs de la transition écologique, économique, sociale et culturelle
- Faire de **la commande publique** un levier de relance pour l'ESS
 - Mettre en œuvre le SPASER
 - Exemplarité du département et impulsion sur les achats socialement responsables
- Favoriser l'impact social et environnemental
 - En tant que critère prioritaire de la commande publique
 - Favoriser la transition et intégrer de nouvelles formes de mesures de la performance (impact social, territorial, environnemental de l'investissement)

Encourager une approche territoriale et coopérative du développement économique et de l'emploi :

- **Mailler le territoire** de communautés d'acteurs-trices fédérées autour de stratégies territoriales
 - Renforcer le soutien au développement des solutions coopératives
 - Développer et accompagner les pôles de coopérations économiques ou associatifs

- (PTCE/PTCA)
- S'appuyer sur des grappes d'acteur-trices sectorielles
- Lancer un **pacte pour l'emploi** (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale)
 - Favoriser l'inclusion dans l'emploi
 - Renforcer le droit à l'expérimentation, notamment à visée inclusive (Territoires zéro chômeur de longue durée -TZCLD, Seve Emploi, QPV)
- Soutenir la QVT et les **nouvelles formes de travail** (Coopératives d'activité et d'emploi, Tiers Lieux, ...)
- Renforcer la place de l'ESS dans **l'offre de formation**
 - Convention éducative
 - Parcours d'emploi et de formation de qualité vers l'emploi durable, pour les transitions

LES BESOINS ET ENJEUX IDENTIFIES PAR LES STRUCTURES DE L'ESS DU LOT ET GARONNE

Les résultats de l'enquête proposée aux lot et garonnais fait écho aux besoins et enjeux identifiés au niveau régional.

Une concordance avec les besoins et enjeux régionaux

Deux éléments se détachent largement de l'ensemble des réponses : une réponse exceptionnelle à la crise et un appel à la coopération et la mutualisation.

Mesures d'urgence : subventions exceptionnelles et protocole sanitaire

27% des répondants s'accordent sur la nécessité d'un soutien sous forme de subvention exceptionnelle, y compris pour les structures sans salarié.

*“Leur donner accès à des subventions (ou aides) exceptionnelles afin qu'elles puissent relancer des activités nécessaires à leur modèle économique” URHAJ
Nouvelle Aquitaine*

Une aide financière est également demandée pour la mise en place des protocoles sanitaires, voire pour du matériel (masques, gels...)

*“Aide financière pour l'aménagement des locaux en termes de protection et de prévention”
Solincité, La Taillade*

Outils financiers de soutien

Plusieurs axes de soutien ressortent particulièrement :

- Soutien de l'existant, y compris les structures sans salariés,
- Aide au poste

- Soutien à l'émergence de projets innovants, fonds investissement de projets en émergence ou soutien à l'amorçage
- Commande publique
- Accès à l'ensemble des aides publiques

"Faire reconnaître les structures locales de l'ESS comme des partenaires socio-économiques à part entière" MGEN

*"Soutiens financiers, fonciers, à l'accompagnement entrepreneurial en création comme en développement, en formation"
Coworking Agen*

Approche territoriale de coopération

- La coopération est abordée dans 17% des réponses, tant comme un besoin que comme une opportunité pour le territoire et ses acteurs. C'est la culture de l'action commune dont il est question, incluant bien entendu la solidarité, le lien inter-réseau, la mutualisation et la complémentarité des moyens et compétences des structures de l'ESS. Mais c'est également la coopération entre acteurs et institutions, pour un projet de territoire, que des acteurs évoquent.

"Sortir du cloisonnement entre collectivités territoriales et entités institutionnelles dans une visée commune vertueuse de l'approche d'un territoire" Association Le Creuset

"Mettre en lien les structures ESS pour favoriser la complémentarité de leurs compétences" MGEN

"Former les porteurs de projets à la coopération mais aussi les élus, les partenaires, financeurs chacun à son échelle et communément." La BAL

- Comme en écho à la coopération des acteurs, l'écosystème ESS devrait gagner en visibilité

"Un interlocuteur unique d'orientation/facilitateur sur l'ensemble des dispositifs existants", "Création d'un Pôle ressources ESS ?" ATIS

Des besoins spécifiques ou accentués au niveau départemental

- Sensibilisation et formation à l'ESS
 - Pour les acteurs eux-mêmes
 - Pour les collectivités
- Visibilité de l'ESS et informations sur son ampleur, sa portée, sa présence locale
- Fiscalité et diminution des charges et cotisations

"Valoriser les structures ESS locales pour une meilleure visibilité" MGEN

"Donner la possibilité aux entreprises ayant l'agrément ESUS d'émettre un reçu fiscal pour les dons perçus" Le Hang'Art

Des pistes de réponse et de structuration

- Relancer les activités touristiques et culturelles
- Adapter les compétences aux besoins du territoire
- Simplifier les procédures administratives, augmenter la réactivité et encourager l'engagement dans les partenariats
- Faire de la coopération une force du territoire

*“Développer la réactivité dans les partenariats. Simplifier les procédures entre donneurs d'ordre, financeurs (subventions, conventions...) et structures de l'ESS”
Le Creuset*

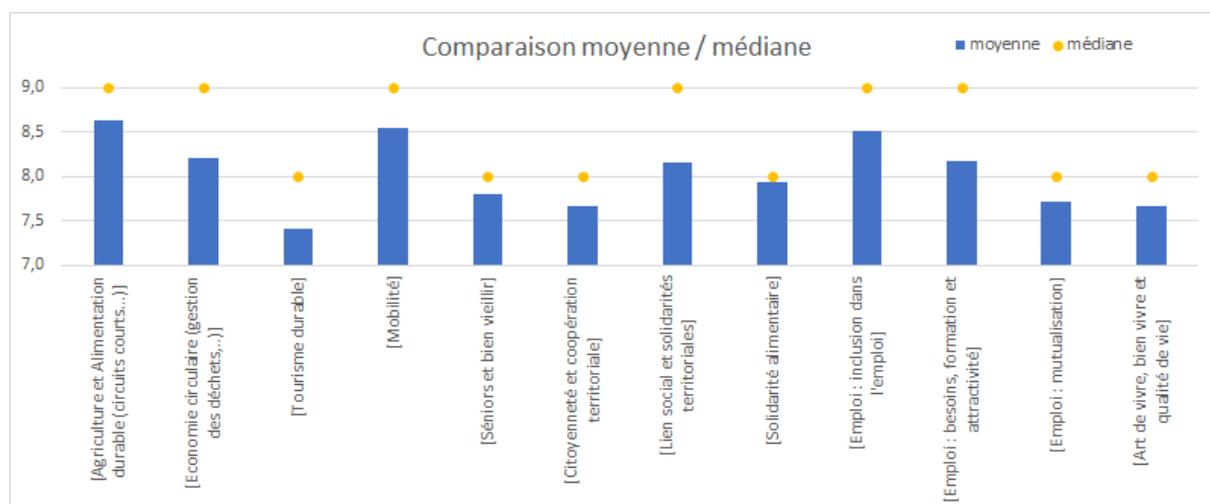
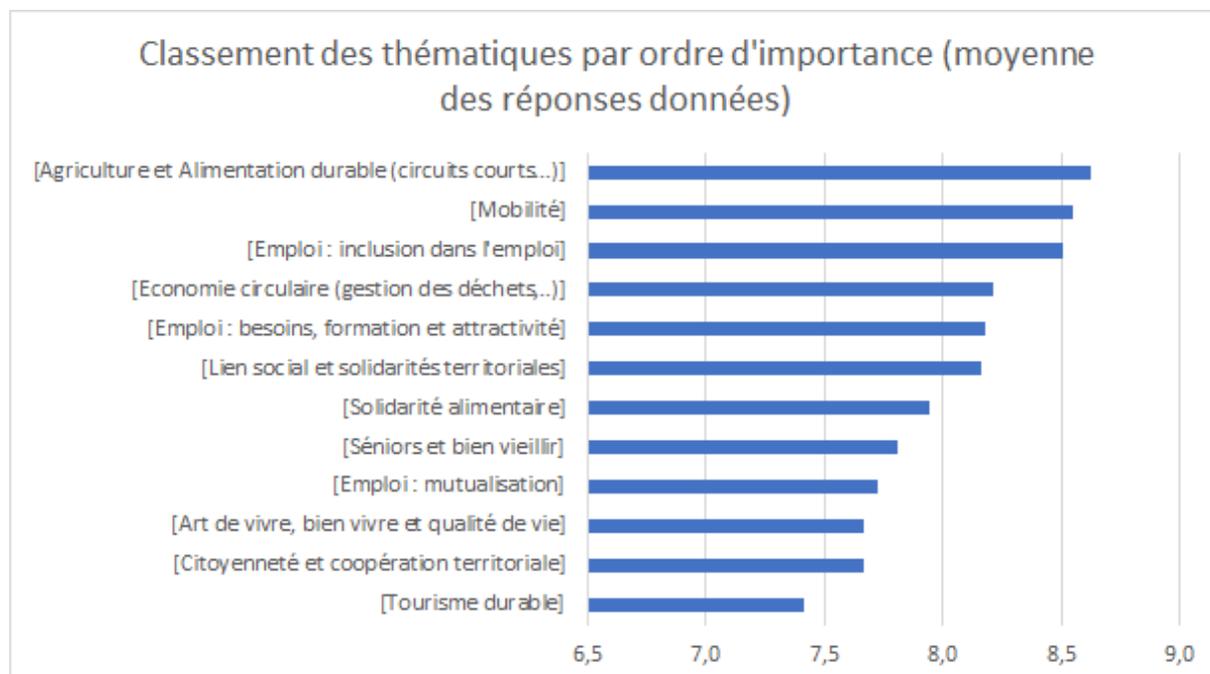
“Sécuriser les budgets pour sécuriser les personnes et pour qu'elles puissent se concentrer sur le travail de reprise d'activité sereinement” Co-actions

“Il faut que la coopération soit une force et source d'emploi et non synonyme d'économie d'aides pour les financeurs, peut-être même au contraire. Les débuts peuvent demander un investissement pour parvenir à ces nouveaux fonctionnements.” La BAL

“Accompagner une réflexion à plus long terme sur l'après... construire à partir des "bienfaits" du confinement (nouveaux modes de travail, restrictions des déplacements, développement des actions de solidarité)” CEDP

“Il y a des mesures d'urgence pour éviter les fermetures (...) mais aussi des mesures pour prévenir les futures crises ou atténuer leurs conséquences lorsqu'elles surviendront” Valorizon

6. Potentiel pour le territoire (analyse et perspectives)



Le diagnostic territorial de l'ESS en Lot-et-Garonne, réalisé en concertation avec les structures du territoire ou intervenant sur le département permet entre autres de construire une analyse partagée des potentiels du territoire.

Les acteur-trices participant-es aux concertations donnent leurs avis, exposent leurs visions, partagent et entendent celles des autres. Ces temps favorisent l'implication des acteur-trices qui participent à des dynamiques partenariales et institutionnelles, et l'animation réalisée autour du diagnostic a donc pour vocation de poser les bases d'une coopération.

Ce travail de mise en coopération des acteur-trices de l'ESS initié dans le cadre de la réalisation de ce diagnostic flash devra se poursuivre dans un deuxième temps lors de la construction d'une

stratégie départementale de développement de l'ESS sur le département.

Le chapitre suivant synthétise ainsi les thématiques et secteurs à potentiels, sous-entendant la possibilité de développement d'activités économiques employeuses sur l'agglomération, recensés par les participant-es lors des temps de concertations et des retours de questionnaires (nécessairement non exhaustifs).

Il reprendra par thématique :

- Des éléments de contexte spécifiques à la thématique
- Les enjeux et potentiels dévoilés par les participant-es
- La plus-value de l'ESS sur la thématique
- Les exemples de structures ESS locales impliquées dans ces activités (*les structures citées sont des structures employeuses*).
- Les initiatives existantes "ailleurs" soulignées par les acteurs-trices (possibilité de partage de bonnes pratiques, de transferts de savoir-faire ou d'accueil de nouvelles structures de l'ESS)

L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION DURABLE

Contexte

"L'engagement des entreprises de l'ESS dans l'alimentation montre son double rôle : d'une part dans la réponse à des besoins sociaux qui se transforment (une alimentation de qualité, dont la production respecte l'environnement), mais aussi des relations et des aspirations sociales : le maintien d'activité et d'emplois locaux pour les citoyens et les collectivités, l'aspiration à vivre dignement de son travail pour les producteurs et les agriculteurs"⁶

L'objectif est bien de promouvoir et développer les circuits courts alimentaires, lutter contre le gaspillage alimentaire et sensibiliser à une consommation plus durable du grand public"

Le territoire lot et garonnais connaît une transformation de son modèle agricole depuis déjà quelques années (agriculture raisonnée ou biologique, engagement des coopératives agricoles et viticoles).

Les circuits courts économiques et solidaires s'inscrivent dans une dynamique environnementale vertueuse locale et les acteurs et actrices de l'ESS sont présent-es dans la production et la distribution notamment via les AMAP (on en compte 6 au sein du département⁷). Le développement du "bio" facilite leur expansion.

La question de la lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi un enjeu écologique et sociétal mais offre aussi des potentialités économiques et d'emplois notamment pour du personnel en

⁶ Etude TEE et ESS – CRESS NA - 2019

⁷ Source Répertoire National des Associations

réinsertion professionnelle.

L'alimentation durable pose aussi la question des solidarités alimentaires. En effet l'accès à une alimentation durable et de qualité pose aussi la question des inégalités et de l'inclusion. Le développement des épiceries sociales et solidaires permet d'accompagner les publics les plus défavorisés sur les questions d'alimentation.

Les structures interrogées font remonter :

- La nécessité de développer des projets sur le thème de l'alimentation locale
- La cohérence de cette thématique au regard de l'identité "verte" du département
- Le lien nécessaire avec le projet "Du 47 dans vos assiettes"

Exemples d'initiatives locales :

- Une plate-forme de circuits-courts développée par La Cagette : « **la Cagette Collective 47** »
- Un guide "Consommer moins et mieux en Lot-et-Garonne coordonné par l'association **Au fil des Séounes** en 2017 qui recense l'ensemble des producteurs.trices, commerçants.es, associations œuvrant pour une consommation plus responsable
- **La coopérative viticole de Buzet** qui "réuni des hommes et des femmes dans une coopérative innovatrice, optimiste et responsable, au cœur du Lot-et-Garonne. Ils produisent un vin respectueux des Hommes et de la nature." Engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale depuis 10 ans, ils s'appuient sur les valeurs du collectif coopératif et sur l'innovation pour développer leur projet environnemental.
- Les épiceries sociales et solidaires telles que celle de **l'AFDAS**, le **Solidrive** porté par l'association **Consom'Actes Cœur 47** ou celle de la **Croix Rouge** facilite l'accès à l'alimentation.

Il faut aussi noter des initiatives des collectivités locales encourageantes dans ce sens :

- La démarche, bien entendu, du département du Lot et Garonne "Du 47 dans nos assiettes" dont l'objectif tel qu'il est défini doit pouvoir s'appuyer sur les structures de l'ESS sur le champ de l'alimentation durable : "Conscient de sa responsabilité en matière d'éducation au goût de nos jeunes, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne a mis en place en 2011 le programme « **Du 47 dans nos assiettes** ». Le chantier a été ouvert sur la base d'objectifs clairs, déclinés en trois volets : la confection de repas équilibrés et de qualité, le soutien à l'agriculture lot-et-garonnaise par la priorité accordée aux circuits courts et à l'introduction de produits locaux et frais et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Sur ce dernier aspect, nos efforts ont permis d'obtenir des résultats significatifs et encourageants avec une réduction en moyenne de moitié de la quantité de nourriture jetée" (*Extrait de l'édito "Du 47 dans nos assiettes"*) Cette démarche doit s'appuyer sur les structures de l'ESS œuvrant dans des domaines tels que les circuits courts (AMAP, coopératives agricoles), la lutte contre le gaspillage alimentaire, les solidarités alimentaires (banque Alimentaire, épicerie sociale et solidaire) et la sensibilisation à l'environnement
- Une démarche sur la communauté de communes de l'Albret « **Bien Manger en Albret** »

Ce qui fonctionne ailleurs :

- **Le Bocal Local** basé en Gironde est une association dont l'objectif est de lutter contre les gaspillages "potagers", en permettant aux personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité professionnelle et un lien social. Il développe des activités de glanage solidaire

(récupération des surplus potagers), les redistribue dans une démarche de solidarité alimentaire, de “potaginage” (mise en place et animation d’espaces potagers en lien notamment avec des bailleurs sociaux. <http://www.lebocallocal.com/>

- **Le Loc’Halle Bio** basé en Gironde également, est un groupe de producteurs de fruits & légumes bio de Gironde et des départements limitrophes, constitué en SCIC pour proposer une offre commune de produits locaux capable d’approvisionner le marché bordelais.
- Sur Tarnos, le Pôle de Coopération Economique a travaillé sur le développement d’une légumerie. En effet, pour fournir leur production aux cuisines centrales, la loi impose aux denrées de ne plus être « terreuses » (recouvertes de terre). Pour certaines productrices et producteurs, cela demandait un investissement en matériel qui n’était pas rentable pour elles et eux. Une **légumerie sous forme de coopérative** a donc été créée, garantissant de nouveaux débouchés aux agriculteurs et agricultrices
- **La Tournerie** dans le Limousin, les réflexions et expériences respectives de 11 amis de longue date ont fait émerger l’envie de mener un projet agricole collectif : ils décident de devenir paysans, ensemble. Grâce aux cédants qui, par leur volonté de conserver l’entité de la ferme, ont résisté aux demandes d’agrandissements d’agriculteurs voisins, l’installation des 11 fermiers a été rendue possible. <https://terredeliens.org/la-tournerie.html>

La mobilité

Contexte

“La mobilité représente l’ensemble des actions qui concourent au déplacement physique des personnes et des objets. Elle couvre les transports, mais aussi leur production, leur gestion, les services à la mobilité et la pratique, l’usage des transports.”⁸

Elle est un élément essentiel à l’inclusion sociale et professionnelle des personnes.

En effet, assurer la mobilité de chacun est un véritable enjeu pour l’accès à l’emploi, l’accès aux loisirs et à la culture ou encore pour le développement de la vie sociale. En parallèle de l’aspect social, la mobilité représente également un élément clé du volet écologique. La mobilité est face à un défi de transition solidaire et écologique qui peut être une véritable opportunité économique : filière vélo, services aux personnes, etc.

Les questions de mobilité sont aussi très liées aux questions d’aménagement du territoire, de la répartition géographique du développement économique, du développement des services de proximité, du développement du numérique, etc

Les entretiens menés avec les acteur·trices du Lot et Garonne ont soulevé les difficultés autour des questions de mobilité. Les structures interrogées relèvent notamment :

- Un système de transport en commun peu satisfaisant et pas adapté aux personnes non véhiculées ou ne possédant pas le permis de conduire
- Un besoin de développer le co-voiturage
- Le besoin de développer des mobilités douces
- Un enjeu de réfléchir à la notion de mobilité “virtuelle” (accès et couverture réseau)

⁸ Définition www.universalis.fr

- pour limiter les déplacements)
- Un manque d'offres de mobilité pour le Nord-ouest et Nord-est du département
- Un besoin de développer l'offre de transport en milieu rural

“On estime en moyenne qu'un lot-et-garonnais sur cinq connaît des problèmes de mobilité. Plus de 35% des salariés de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) sont confrontés à un problème de mobilité, plus de 30% des demandeurs d'emploi déclarent une mobilité inférieure à 15 minutes, la moitié des jeunes de moins de 26 ans suivis par les Missions Locales n'ont pas le permis de conduire, 60% d'entre eux présentent aussi des freins psychosociaux à leur insertion professionnelle en dehors d'une zone géographique proche, etc. Ce constat, largement partagé par l'ensemble des partenaires et acteurs de terrain, a été confirmé par une étude réalisée par Auxilia en 2013 et par une enquête Pôle Emploi-CEFIL. »⁹

Exemples d'initiatives locales :

Nombre d'innovations en termes de mobilité sont impulsées par les acteurs de l'économie sociale et solidaire : garage solidaire, covoiturage solidaire ou encore auto-écoles solidaires en sont des exemples, pour compléter l'offre de transports en commun.

- C'est le cas notamment du réseau **APREVA 47**. L'association propose des actions d'aide à la mobilité à destination des publics fragiles en s'appuyant sur un partenariat original entre un Atelier Chantier d'Insertion et un grand groupe ERDF (mettre dans les coopérations ESS -privé hors ESS)
- L'association : <https://mobilite47.jimdo.free.com> : **Le Club Economie Sociale et Solidaire (ESS) de la MACIF** a réuni les principaux acteurs de l'emploi et de l'insertion de Lot-et-Garonne en Septembre 2014 autour de la thématique de la mobilité. A l'issue de cette réflexion commune, la création d'une nouvelle association s'est avérée nécessaire pour répondre aux problèmes de mobilité. Fin 2015, 3 associations (**Au Fil des Séounes, Le Creuset et APREVA**) se sont alors emparées de la problématique et ont créé le 14 Octobre 2015 l'association Mobilité 47. Ce collectif de structures de l'ESS pour la mobilité solidaire et durable en Lot-et-Garonne, a pour objet la mise en place d'actions d'information, d'accompagnement et d'aide à la mobilité au service de l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 26 ans, salariés en insertion, etc

Ce qui fonctionne ailleurs :

- Stop solidaire (exemple de « Rézo pouce ») développé sur le département du Tar et Garonne. Rezo Pouce, est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). L'association Covoiturons sur le Pouce est à l'origine du Rezo. Depuis 2010, elle développe, expérimente, corrige, pour que chaque territoire bénéficie de son expertise. Depuis 2015, SCIC et association travaillent ensemble pour faire de l'autostop un mode de déplacement comme les autres. Pour que chacun puisse bouger quand il veut, où il veut. Implantées à Moissac, asso et SCIC portent les valeurs de l'économie sociale et solidaire pour promouvoir une mobilité solidaire et durable. <https://www.rezopouce.fr/>
- L'Atelier auto-réparation de vélo (association Voisinage de Soustons) ou l'Atelier vélo Participatif Txirrind'Ola à Bayonne

⁹ Extrait du site de l'association Mobilité 47

- L'autopartage (exemple de la SCIC Autocool : Citiz - <https://bordeaux.citiz.coop/>).

LE LIEN SOCIAL ET LES SOLIDARITES TERRITORIALES

Contexte

Le lien social permet d'assurer la cohésion sociale et l'intégration des individus, soit par le partage de valeurs communes soit par la reconnaissance sociale des différences lors de l'établissement des règles sociales. Cela fait aussi écho à la notion de solidarité territoriale.

En effet dans un département comme le Lot et Garonne où il ressort un certain cloisonnement entre les différents territoires qui le composent et avec une dynamique rurale forte, la question des solidarités territoriales est en enjeu fort des collectivités locales dont les départements.

Mission initialement assurée par l'Etat, il s'est progressivement désengagé d'un certain nombre de services publics de proximité et les structures de l'ESS ont développé de nombreux projets afin de venir en soutien des collectivités locales et ainsi gérer un certain nombre de besoins sociétaux non satisfaits (aide à la personne, accompagnement des publics fragiles, accueil collectif de mineurs etc.) Ils sont donc des acteur-trices incontournables de la construction d'un projet de cohésion sociale territoriale.

Les structures de l'ESS sont fortement représentées dans le champ de l'action sociale (environ 18% en Lot et Garonne) mais un grand nombre de structures hors champ de l'action sociale porte cette question du lien social au cœur de leur projet (cafés associatifs et culturels, épiceries sociale et solidaire, mobilités, tourisme social etc.).

La période que nous traversons met d'autant plus en évidence les enjeux de favoriser le lien social (mixité, inclusion, solidarité) et plus particulièrement dans les territoires ruraux où les moyens sont souvent limités.

Les échanges avec les acteur-trices font remonter :

- Un besoin de repenser la question du lien social au regard de la crise que nous traversons
- Une réflexion à porter sur la manière de créer ou de re-créeer du lien social en sortie de confinement
- Enjeu de dynamiser la vie au sein de son territoire et mettre en évidence les caractéristiques propres du territoire, à savoir, l'art de vivre et la qualité de vie qui en découle, et par cela même du lien social qui peut naître et favoriser les solidarités, qu'elles soient alimentaires, intergénérationnelles etc.

Exemples d'initiatives locales

- Les associations Habitat Jeunes utilisent le logement comme levier de socialisation et d'intégration sur un territoire. Leur démarche est fondée sur les principes de l'éducation populaire. Elles créent les conditions d'apprentissage de l'autonomie et d'exercice de la citoyenneté pour permettre aux jeunes de devenir acteurs de la société d'aujourd'hui et de demain. Elles proposent des espaces collectifs et des actions d'animation ouverts sur l'extérieur favorisant la rencontre, l'échange et la participation des jeunes : cuisines pédagogiques, espaces multimédia, salles de sports, ateliers d'information, sorties sportives

et culturelles.... Elles accompagnent le projet de chaque jeune dans le cadre d'une approche globale. Elles agissent ainsi sur tous les leviers qui concourent à leur socialisation : le logement, l'emploi et la formation, la mobilité, la santé, l'ouverture culturelle, les loisirs... Elles sont représentées en Lot et Garonne pas les résidences **Habitat Jeunes du Villeneuvois et d'Agen**

- L'association le **Hang'Art** est un café restaurant solidaire porté par deux structures : le Hang'ART qui s'occupe de l'activité du café-restaurant et l'association Stand'UP qui favorise l'animation, le lien social et lutte contre la solitude et l'exclusion, en favorisant l'échange entre les générations et les cultures par l'organisation d'événements musicaux, sportifs et culturels.
- Le **Réseau UNA 47 (Réseau des structures de l'aide à domicile du Lot et Garonne)** propose et revendique un accès aux aides, soins et services à domicile pour tous. Par son action auprès des personnes âgées, handicapées, malades, des familles en difficulté ou des particuliers, UNA Lot-et-Garonne est un créateur de lien social et ancre son action dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Ce qui fonctionne ailleurs

- **Le Comptoir à St Priest Ligoure:** Dans cette commune située dans la deuxième couronne de Limoges, la municipalité a décidé de créer un véritable lieu de vie associatif, à la fois épicerie, magasin de produits locaux, bar et lieu d'animation. La bonne solution, après deux tentatives infructueuses de réouverture du commerce. C'est l'association Li en Goure qui porte et anime ce lieu, permettant de relancer le seul commerce du village et dont l'enjeu, au-delà de la redynamisation du centre bourg est le maintien du lien social entre les habitants de ce territoire rural.
- Le projet #OnGardeLeLien porté par **l'AFEV** Depuis mi-mars, les équipes de l'Afev se sont pleinement mobilisées pour que ce lien humain perdure, malgré le confinement. Une dynamique a ainsi été créée autour de "#OnGardeLeLien" à 3 niveaux : le rôle des mentors bénévoles, le rôle des volontaires en service civique, la continuité éducative territoriale et numérique <http://afev.org/ongardelelien/>

L'EMPLOI (INCLUSION, FORMATION, TRAVAILLER AUTREMENT,..)

Contexte

Nous l'avons vu l'emploi est une thématique transversale et au cœur du développement économique d'un territoire. Elle doit s'attacher à intégrer : la sécurité de l'emploi et du parcours professionnel de chaque individu, le développement de ses compétences, les nouvelles formes d'organisation du travail, la question de la mobilité (vu ci-dessus) ainsi que la qualité de vie au travail.

L'économie sociale et solidaire joue un rôle essentiel sur les territoires dans la dynamique de création d'emplois et d'insertion socioprofessionnelle, mais également en termes d'innovation sociale, en répondant à des besoins sociétaux : lien social-santé, urbanisme, développement durable, accompagnement des populations en situation de fragilité sociale et/ou professionnelle. Par conséquent, elle permet de créer des emplois non délocalisables mais également être une solution pour des territoires en forte désindustrialisation (comme c'est le cas en Fumelois par exemple). Il faut donc, pour cela, qu'il y ait une corrélation pertinente entre activité générée,

création d'emploi, besoin en compétence et personne qualifiée. D'où l'importance également de la formation.

D'autre part, ces nouveaux emplois et cette capacité que l'ESS a d'innover permet également de transformer l'emploi indépendant en emploi associé via notamment les Coopératives d'Activité et d'Emploi.

Enfin, les entreprises de l'ESS n'ont pas forcément la capacité ni les moyens de recruter un salarié à temps plein et peuvent faire appel aux groupements d'employeurs. Ceux-ci sont issus de la volonté d'acteurs socio-économiques de se regrouper pour répondre à des besoins en compétence d'un territoire.

Sur la question de l'emploi les structures interrogées évoquent :

- Le besoin de s'appuyer sur les entreprises et associations de l'insertion par l'activité économique et du handicap pour une meilleure inclusion dans l'emploi
- Le développement d'actions plus ciblées en faveur des publics les plus précaires notamment sur l'accès à la formation et à l'emploi
- La nécessité de faire preuve d'innovation et d'adaptation face à de nouvelles formes d'emploi et de besoin des publics et des usagers

Zoom sur les tiers-lieux

« Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial.

Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et événements mis en place »¹⁰

La majorité d'entre eux relèvent du champ de l'économie sociale et solidaire. et c'est le cas en Lot-et-Garonne. Ils sont l'opportunité de créer les conditions de dialogue, de permettre des espaces de réflexion, d'idéation et de coopération locale. En effet, l'offre de service peut se révéler multiple, que ce soit d'ordre culturel, d'accompagnement à la structuration de projet ou bien d'accès à l'information via un espace ressource.

Cependant, le département est, en Nouvelle Aquitaine, le 2ème moins pourvu en Tiers-lieux (8 adhérents de la Coopérative Tiers-lieux en 2019). Excepté sur les territoires des agglomérations de Marmande et d'Agen, ils sont quasiment inexistant au nord d'une ligne reliant ces 2 villes.

Des exemples d'initiatives locales

- **L'ADES**, Etablissement de formation en travail social dont le siège est à Marmande

¹⁰ Source : Coopérative des Tiers Lieux : <https://coop.tierslieux.net/>

- **ARDIE 47**, tête de réseau Lot-et-Garonnaise des structures de l'insertion par l'activité économique, favorise la consolidation, le développement et la création de Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) sur le Département et soutient la mise en réseau et la professionnalisation des structures du département par le développement d'actions collectives
- Le **GCSMS de Moyenne Garonne**, Groupement de Coopération Social et Médico-Social "Moyenne Garonne", il regroupe une trentaine d'établissements à vocation principalement médico-sociale. Les projets menés dans le cadre du GCSMS se développent autour de deux grands axes : mise en cohérence des politiques d'établissement (s'agissant par exemple de la sécurisation du circuit du médicament) et mise en commun d'outils, de procédures et de services (à l'instar de la mutualisation des plans de formation du personnel.)

Ce qui fonctionne ailleurs

- **Territoire Zéro-chômeur de longue durée à Mauléon (79)**, l'objectif de cette expérimentation est de montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions...
- Les Coopératives d'Activité et d'Emploi comme **Co-actions** : Même si son siège social se trouve en Sud Gironde, Co-actions développe son activité en Lot-et-Garonne via de nombreux entrepreneurs en contrat CAPE (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise). Il n'existe d'ailleurs pas d'autre CAE dans le département.
- Le Pôle de Richesse Humaines **AGEC & Co** Groupement d'Employeurs dans le secteur culture et l'économie créative basé en Gironde mais dont l'activité s'étend sur la Nouvelle-Aquitaine permet la mutualisation de moyen (personnel, formation) mais aussi du soutien sur la gestion RH et sur le développement de projet d'expérimentation managériale innovante (R&D)

UN TOURISME PLUS DURABLE DEVELOPPE PAR L'ESS

Contexte

La filière touristique a été spontanément rapprochée des secteurs écologiques par les acteurs. Le tourisme alternatif sous cet angle semble donc être pertinent pour renouveler l'activité touristique sur le territoire du Lot et Garonne.

Ainsi le tourisme vert est mis en avant dans ses différentes dimensions : écologie, circuit court, label ville bio ou en transition.

Le territoire est caractérisé par son identité verte et un développement d'un tourisme vert et durable est une piste de développement économique. Deux opportunités de développement ont émergé :

A ce sujet le tourisme durable et solidaire "démontre que la pertinence économique, valorisation du territoire, gestion et offre de qualité sont compatibles avec l'accessibilité au plus grand nombre dans la recherche d'une mixité sociale et de développement local ».

Pour rappel, ils revêtent plusieurs formes : villages de vacances, centres de vacances, auberges de jeunesse, centre sportif, maisons familiales de vacances camping, hôtels et résidences, refuges et gîtes.

L'ancrage territorial est une notion importante pour le secteur : les équipements mettent en valeur les ressources naturelles culturelles, le patrimoine, notamment via les animations proposées ; Ils entretiennent des relations étroites avec le tissu local (habitant, entreprises, collectivités)"(atlas du CNCRESS)

Les structures interrogées ont évoqué les éléments suivants :

- L'enjeu du développement du tourisme vert comme facteur du développement économique
- L'ESS doit se tourner vers de nouvelles activités plutôt de proximité et développer davantage le tourisme vert
- Pouvoir sillonner le 47, par des chemins de traverse, apporterait en qualité de vie et serait un appui non négligeable pour le tourisme vert

Des exemples d'initiatives locales

- **L'association AMI Garonne**, basée à Tonneins, développe une offre touristique locale avec pour objectif la valorisation de l'environnement et le patrimoine du fleuve et ainsi améliorer le regard des habitants sur leur lieu de vie
- Le **Foyer Rural de Lagruère** développe également une offre touristique basée sur la préservation du patrimoine et la sensibilisation à l'environnement

Ce qui se passe ailleurs

- **La SCOP Les oiseaux de passage (86)** développe une plateforme coopérative de voyage qui répond à une demande forte des acteurs de terrain à disposer d'un outil permettant de lier leurs offres entre eux et de mettre en récit leur destination pour développer son attractivité.
- Le tourisme inclusif via **l'association BONZAI (64)** (<https://bonzai-voyage-solidaire.com/>) qui a pour ambition de promouvoir une mobilité apprenante comme vecteur de transformation sociale via des séjours itinérants en France et à l'étranger.

LA MISE EN RESEAU ET LA COOPERATION D'ACTEUR·TRICES

Contexte

Le processus de réalisation du diagnostic a révélé un enjeu saillant de mise en réseau des acteurs de l'ESS, et avec d'autres partenaires socio-économiques (acteurs privés hors ESS et collectivités). Les personnes interrogées en entretiens et les retours de l'ateliers collectif ont mis en lumière à l'unanimité un besoin de coopération renforcée entre ces structures.

Le CNCRESS, dans l'Atlas commenté de l'ESS édition 2017 a observé la prédominance des finalités sociales dans les coopérations territoriales portées par l'ESS, contribuant au décroisement des interventions respectives des structures et à une meilleure prise en charge des individus.

Les coopérations reposent le plus souvent sur des échanges de savoir-faire et sur la mise en place de nouvelles complémentarités et de coordination entre professionnels d'horizons divers,

permettant de mieux répondre aux besoins des usagers.

Nous compléterons cette analyse en soulignant les **dynamiques d'innovation sociale** générées par la coopération d'une diversité de parties prenantes, qui aboutissent à la naissance de projets qui répondent à des besoins nouveaux ou mal satisfaits et/ou à de nouvelles aspirations.

Les coopérations « sont ainsi le support de nouveaux arrangements productifs orientés vers l'amélioration de la prise en charge des besoins sociaux »

Les coopératives agricoles sont aussi un modèle de coopération économique important dans l'ESS et particulièrement en Lot et Garonne où elles représentent 28% des coopératives. Elles repensent aujourd'hui leur modèle de fonctionnement et remettent les enjeux de consommation coopérative et de transition écologique au cœur de leur développement. Elles doivent s'intégrer dans les dynamiques de coopérations territoriales.

Plus globalement les coopérations permettent la mutualisation de moyens, la mise en place de fonctions supports collectives, renforce l'indépendance des PME et leur autonomie face aux grands groupes (Coopératives d'achat, coopérative d'artisans, coopératives agricoles...) et garantissent qu'une part importante de la valeur créée reste sur le territoire.

Les entreprises de l'ESS nouent des relations avec une multitude d'acteurs économiques et sociaux de leur territoire. Elles peuvent aussi intégrer, à l'image des PTCE ou des SCIC des entreprises privées hors ESS à leurs projets de territoires. « Ce décloisonnement suscite des relations de plus en plus partenariales sur certaines filières ou des niches d'activités dans lesquelles l'ESS démontre une plus-value certaine, notamment par sa capacité à toucher des populations solvables et non solvables, à mobiliser des travailleurs jugés « moins productifs », à animer des territoires considérés comme moins dynamiques.. ».

L'ESS entre totalement dans la stratégie de développement économique par l'ensemble des coopérations économiques potentielles sur un territoire notamment par :

- Des partenariats entreprises ESS-collectivités (dans le cadre d'achats publics responsables)
- Des partenariats entreprises ESS - entreprises privées hors ESS (RSE notamment) : au-delà du mécénat, intégration des entreprises ESS dans des clubs d'entreprises et/ou légitimité au sein de clusters.

L'analyse des retours des questionnaires et du temps collectif, permet de distinguer des axes essentiels sur le potentiel que représente la mise en réseau des acteurs de l'ESS sur l'agglomération :

- L'importance d'une animation d'un réseau d'acteur-trices ayant une forte demande d'espaces de coopérations territoriale
- La nécessité de créer et partager une culture commune des valeurs et pratiques de l'ESS que les acteur-trices locaux souhaitent promouvoir.
- L'opportunité de stabiliser et pérenniser les modèles économiques de certaines structures employeuses, par la mutualisation (de moyens humains, techniques, de savoirs, et savoir-faire) permettant ainsi d'être reconnu comme un ayant un vrai poids économique.

Des exemples d'initiatives locales

La Maison Forte à Monbalen propose un dispositif d'animation locale mené pour et par les

coopérateurs de la SCIC. Qualité de vie, économie de proximité ; dynamisation du lien social, valorisation de l'existant et développement des richesses du territoire sont les valeurs piliers de l'activité de la structure. Dans un objectif de "soutenir et favoriser l'initiative de la coopération citoyenne.

Caisse de solidarité et de prêt mutuel des vignerons de Duras. Le but de cette caisse de solidarité et de prêt mutuel des vignerons de Duras, a pour vocation de soutenir un adhérent par des prêts bonifiés ou des dons, contribuant ainsi au développement de la solidarité. L'association reprend le principe des « crédits union » ou des tontines : collecter l'épargne de manière régulière auprès des vignerons pour pouvoir ensuite prêter solidairement à ses membres (exemple : casse imprévue de matériel, événements heureux ou non...), le montant des prêts intervenant après discussion et selon les réserves de l'association, les décisions du conseil d'administration et les versements mensuels effectués par l'adhérent.

Le collectif **Enjeux Durables** rassemble des acteurs d'éducation à l'environnement dans une dynamique de coopération et de mutualisation de ressources et de compétences. Il organise des actions de sensibilisation, propose des formations, conduit et accompagne des projets et porte un pôle ressource.

Ce qui se passe ailleurs

Cap Solidaire est un réseau d'union des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire en Sud Gironde. L'association "unit et fédère les acteurs territoriaux, et au cœur de laquelle s'expriment, se développent et se construisent les coopérations en faveur du mieux vivre ensemble en Sud-Gironde"

Le Pôle de Coopération de Tarnos est Situé au sud des Landes à la limite avec le Pays Basque. Animé par le Comité Bassin d'Emploi du Seignanx, ce PTCE réunit un ensemble d'acteurs privés et publics au service du développement du territoire. Emploi, formation et développement économique et social sont ainsi l'affaire de toutes et tous

7. LES AUTRES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT :

- Le numérique
- La silver économie et le bien vieillir en Lot et Garonne
- La transition écologique et énergétique dont l'économie circulaire
- L'art de vivre en Lot et Garonne
- La citoyenneté et les coopérations territoriales

Conclusion

Ce diagnostic a eu vocation à donner une vision de l'ESS sur le territoire du Lot et Garonne sous un volet quantitatif et qualitatif.

Pour faire la synthèse des éléments présentés et en lien avec le calendrier et les échéances départementales, il ressort deux niveaux d'intervention à imaginer avec deux niveaux de temporalité différents :

- Des besoins spécifiques liés au soutien des structures de l'ESS en cette période de crise sanitaire et économique
- Des perspectives de développement de l'ESS à moyen terme (thématiques et enjeux à développer en lien avec les besoins socio-économiques du territoire)

LES BESOINS SPECIFIQUES URGENTS

- Soutenir la reprise d'activité par le soutien en fonds propres des structures et le soutien de la finance solidaire
 - En finançant, via de la **subvention la perte d'activité** et éligibles jusqu'à la fin de l'année 2020
 - En s'appuyant sur la **finance solidaire** (France Active, les Cigales, etc.) pour qu'elles puissent venir en soutien des structures en difficulté ou en relance d'activité.
 - S'appuyer sur France Active pour mettre en place un dispositif de soutien accéléré Cap Am (consolidation covid) sur le territoire
 - Identifier les structures qui ne sont pas éligibles aux dispositifs de soutien nationaux ou régionaux ou de secteurs d'activité très impactés (culture, tourisme social et solidaire, animation, accueil collectif de mineurs)
- Assurer le **maintien du financement des actions** portées par les structures de l'ESS déjà soutenues par le Département
- Financer ou accompagner le **développement de nouvelles activités** à potentiel (exemple : filière textile- développement d'activités coutures, gestion des déchets plastiques etc.)
- Soutenir le **surcoût lié à la mise en œuvre des protocoles sanitaires**
 - Equiper ou soutenir financièrement les structures dans le cadre des surcoûts lié à l'achat de matériel de protection des salarié-es et des structures
 - Mettre en place une centrale d'achats pour réduire les coûts d'approvisionnement
- Faire de la **commande publique** un véritable levier de soutien et de développement en rendant les critères de solidarité, de cohésion territoriale, de lien social, environnementaux, de dimension territoriale et coopérative prioritaires. L'idée d'une « préférence ESS » dans la commande publique permet de répondre au besoin de soutien éco et de reconnaissance
 - Ouvrir et faciliter l'accès aux marchés publics pour les structures de l'ESS afin d'accompagner les structures à retrouver du chiffre d'affaires
 - SPASER
- Acter une **socio-eco-conditionnalité des aides** (favoriser les structures de développement d'activité locale)

- Renforcer la visibilité, la reconnaissance, et l'interconnaissance : connaissance par les services techniques et mise en place d'une stratégie de communication dédiée
 - Améliorer la **connaissance et la visibilité des structures de l'ESS auprès de la collectivité** (temps de sensibilisation, réalisation d'un annuaire qualifié)
- Accompagner les coopérations et les mutualisations dans un but de réduction des coûts et de développement des structures
 - Soutenir et encourager les **projets et les besoins de mutualisation** (soutien des groupements d'employeurs, appel à initiative pour la mutualisation de moyen par exemple)

DES BESOINS A MOYEN TERME BASE SUR LES ENJEUX SUIVANTS ET QUE LE TRAVAIL REALISE EN PHASE 2 DE CE DIAGNOSTIC DOIT PERMETTRE DE PRECISER

- **Pérenniser l'existant** : (renforcer le soutien à l'ESS et à sa chaîne d'accompagnement et de financement). Par exemple : maintien des financements existants, accompagner l'animation de la chaîne d'accompagnement (CRESS), soutien de l'incubateur ESS, soutien du DLA départemental, soutien de la finance solidaire.
- « **Travailler autrement** » (soutenir les nouvelles formes de travail : co-working, groupements d'employeurs, coopératives d'activité et d'emploi, numérique) Par exemple : mener une étude sur la mise en œuvre d'une politique sur les Tiers-Lieux, soutenir le développement de tiers-lieux dans des zones dépourvues.
- Appuyer les démarches **d'expérimentation** (Tiers lieux, Fab Labs etc.)
- **Accompagner les coopérations** d'acteur.trices (soutien au dynamiques territoriales de coopération,) par exemple: faciliter la mise en coopération d'acteur.trices (mise à disposition de foncier, aide à l'investissement ou à l'amorçage)
- « **Consommer autrement** » (alimentation durable : circuits courts, encourager des pratiques de consommation différentes : économie de la fonctionnalité, tourisme solidaire et vert) par exemple : renforcer la place de l'ESS dans le projet "Du 47 dans nos assiettes"
- **Accompagner les transitions** (mobilité, économie circulaire, TEE) en lien avec l'identité du territoire
- **Développer l'innovation**, l'adaptation et la diversification de l'offre de service proposée par les structures (innovation territoriale, services de proximité, etc.)
- **Structurer l'écosystème ESS** (soutenir la création d'un/des pôle(s) ressources, référent.e ESS dans les collectivités)
- **Rendre visible l'ESS** (communiquer)
- **Eduquer l'ESS** (sensibiliser la collectivité et préparer le futur en lien avec la jeunesse)